

www.e-rara.ch

Les délices des Pays-Bas

Le Brabant hollandois, le duché de Limbourg, la seigneurie de Malines, le duché de Gueldres, le comté de Namur, l'Artois, et partie du comté de Flandres

Christyn, Jean Baptiste

A Liège, MDCCLXIX [1769]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 7070

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-28445>

Le comté d' Artois.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien - von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material - from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes - des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]



LE COMTÉ D'ARTOIS.



LE Pays, appellé en Latin *Artesia*, étoit habité autrefois par ces Peuples de la Gaule-Belgique, que Jules-César nomme dans ses Commentaires, *Atrebatés*; & les anciens Morins en occupoient aussi une bonne partie. Il est arrosé des rivieres de la Lis, la Scarpe & l'Aa, ayant pour limites, au Levant, le Cambresis, & une partie de la Flandre; au Couchant, le Boulonois; au Nord, la Flandre occidentale, où sont les Villes de Dunkerque & de Berg-Saint-Winox; & au Midi, la Picardie.

On le divise en douze Contrées, qui sont : le Gouvernement d'Arras, l'Auverrie de Béthune, le Comté de Saint-Pol,

Paul, les Régales de Téroouane, & les Bailliages d'Aire, de Saint-Omer, de Hedin, de Lillers, de Lens, de Bapaume, d'Avesnes & d'Aubigny, consistants en 844 Villages, & vingt-huit belles Abbayes. Sa plus grande longueur est de vingt-cinq lieues, depuis Saint-Omer jusqu'à l'Escaut; & sa largeur de douze, depuis Bucquoy jusqu'à la Bassée. L'étendue en étoit autrefois plus grande; car elle comprenoit aussi les Comtés de Boulogne, de Calais, de Guines & d'Ardrès, que les Rois de France en ont démembrés ensuite.

Arras en est la Ville Capitale; les autres sont Saint-Omer, Béthune, Aire, Hedin, Bapaume, Lens, Lillers, Saint-Paul & Saint-Venant. C'est un Pays des plus beaux & des plus fertiles des XVII Provinces. Ses campagnes rapportent ordinairement des grains, & particulièrement du froment en telle quantité, qu'on l'appelle communément *le Grenier des Pays-Bas*, & qu'elle en fournit abondamment aux Provinces voisines. Il y croît aussi beaucoup d'houblon, & c'est pour cette raison qu'on y boit par-tout une bière délicate & forte. Ses habitants se distinguent par leur droitu-

COMTÉ
D'ARTOIS.

re , leur sincérité & leur fidélité. Ils font laborieux, exacts à remplir leurs devoirs ; mais sur-tout attachés à la Religion Catholique , & jaloux de leurs Privilèges & de leurs Coutumes.

L'Artois fut subjugué autrefois par les Romains, & ensuite par les François, qui le comprirent dans le partage du Royaume d'Austrasie. Sous la seconde Race des Rois de France, il y eut des Gouverneurs particuliers qui en usurperent la domination. On trouve que sous les regnes de Pepin & de Carloman, Thibaut étoit Gouverneur de l'Artois; qu'Unroch le fut du temps de Charlemagne & de Louis-le-Débonnaire, qui y établit Bérenger ; & que ce dernier fut suivi d'Everard, d'Adalard, d'Unroch II, de Huthmar, & d'Adalelme.

SEIGNEURS D'ARTOIS.

I. Baudouin, dit *Bras de fer*, fut le premier Seigneur & propriétaire de l'Artois; il vint, l'an 862, à Senlis, où il enleva Judith, veuve d'Adolphe, Roi d'Angleterre, & fille de Charles-le-Chauve, Empereur & Roi de France. Ce Prince en fut tellement irrité, qu'il

pour suivit Baudouin les armes à la main; mais ses troupes furent deux fois taillées en pieces, près de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy en Artois. Cependant Baudouin & Judith furent excommuniés dans un Concile d'Evêques, tenu à Senlis; ils allerent à Rome se jeter aux pieds du Pape Nicolas I; & comme Baudouin n'avoit agi que du consentement de Judith, le Roi Charles donna, à la priere du Pape, son consentement au mariage, qui fut solemnisé à Auxerre, l'an 864. Ce Prince le fit Comte de Flandres, & Souverain de l'Artois. Baudouin mourut à Arras l'an 879, & fut enterré à St. Bertin; mais ses entrailles furent portées à Gand, où sa femme Judith avoit été enterrée.

II. Baudouin II, dit *le Chauve*, succéda à son pere; il fut Abbé (selon la coutume de ces temps-là) de St. Vaast, de St. Bertin & de St. Pierre à Gand, où il fut enterré l'an 917; & son épouse Elstrude, fille du Roi d'Angleterre, y a été aussi inhumée l'an 929.

III. Arnould, dit *le Grand* ou *le Vieil*, céda, l'an 958, le Comté de Flandres à son fils,

IV. Baudouin III, qui épousa Ma-

SEIGNEURS
D'ARTOIS.

haud, fille du Duc de Saxe; mais il mourut à Berg-Saint-Winox l'an 961, trois ans avant Arnould, son pere.

V. Arnould II succéda, l'an 964, à Arnould, son aïeul; il épousa Lutgarde, fille de Berenger, Roi d'Italie, & mourut l'an 988. Sa veuve fut mariée en secondes noces, à Robert II, Roi de France.

VI. Baudouin IV, dit *le Barbu* ou *le Débonnaire*, mourut en 1031; il avoit épousé Ogine de Luxembourg, laquelle à l'âge de 50 ans, accoucha, dit-on, publiquement de Baudouin dit *de Lille*, dans une tente dressée sur la grande Place d'Arras, l'an 1014.

VII. Baudouin V, dit *de Lille*, épousa Adélaïde, fille de Robert II, Roi de France; il mourut l'an 1067, & fut enterré à Saint-Pierre à Lille, & sa femme Adélaïde fut enterrée, l'an 1071, à Messines, où elle avoit fondé une Abbaye de Dames.

VIII. Baudouin VI, dit *de Mons*, fut aussi Comte de Flandres & de Hainaut, du chef de sa femme Richilde: il mourut l'an 1070.

IX. Arnould III fut tué, l'an 1072, dans une bataille, sans laisser de postérité.

X. Robert I, dit *le Frison*, frere de Baudouin VI, usurpa les Etats d'Arnould, son neveu; il épousa Gertrude de Saxe, & décéda l'an 1093.

SEIGNEURS
D'ARTOIS.

XI. Robert II, dit *le Jeune* ou de *Jérusalem*, épousa Clémence de Bourgogne, sœur du Pape Calixte II; il mourut d'une chute l'an 1111, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Vaast.

XII. Baudouin VII, dit *à la Hache*, succéda à son pere; il épousa Agnès de Bretagne, dont il fut séparé à cause de parenté; il mourut sans laisser de postérité l'an 1119, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Bertin.

XIII. Charles, dit *le Bon*, succéda à son cousin maternel: il fut tué à Bruges dans l'Eglise de Saint-Donat, l'an 1127, & ne laissa point d'enfants de son épouse, Marguerite de Clermont.

XIV. Guillaume de Normandie obtint la Flandre, l'Artois, &c. par la faveur de Louis VI, Roi de France: il épousa Sybille, fille de Humbert, Comte de Vertus, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il fut tué devant Alost d'un coup d'arbalète l'an 1129, & fut enterré à Saint-Bertin.

XV. Thierry d'Alsace, petit-fils de

SEIGNEURS
D'ARTOIS.

Robert, dit *le Frison*, Comte de Flandres, & Souverain de l'Artois, devint paisible possesseur de ces Provinces; il épousa la veuve de Charles-le-Bon, & en secondes noces, Sybille, fille de Foulques d'Anjou, Roi de Jérusalem. Il mourut l'an 1168.

XVI. Philippe d'Alsace mourut dans la Terre-Sainte en 1191, sans laisser d'enfants d'Elisabeth, Comtesse de Vermandois. Il avoit marié, l'an 1180, sa niece Isabelle de Hainaut, à Philippe-Auguste, depuis Roi de France, auquel il donna pour dot tout l'Artois, avec le Comté de Calais; & le Roi Louis VII, pere de Philippe-Auguste, lui céda en échange le Comté de Vermandois. Cet accord causa bien des troubles & des guerres dans le Pays; car Philippe-Auguste étant monté sur le Trône, ne voulut pas se tenir à la donation du Roi, son pere, & Philippe d'Alsace s'empara de l'Artois. La Paix se fit enfin à Péronne l'an 1199, après la mort de Philippe d'Alsace, lorsque Baudouin *le Courageux*, son beau-frere, s'accorda avec le Roi de France, en se réservant seulement Saint-Omer, Aire, Lillers, Guines & Ardres, & céda au

Roi la Ville d'Arras, avec le reste de l'Artois; mais ensuite Louis VIII, Roi de France, recouvra toutes ces Places, par un Traité fait près de Lens en 1211.

SEIGNEURS
D'ARTOIS.

XVII. Philippe-Auguste, Roi de France, a eu trois femmes, Isabelle de Hainaut, Isamberge de Danemarck, qu'il répudia, & Agnès de Méranie, dont il fut obligé de se séparer; il mourut en 1223, âgé de 57 ans, après avoir régné quarante-deux ans.

XVIII. Louis VIII, Roi de France, fils de Philippe-Auguste & d'Isabelle de Hainaut, ne regna que trois ans, & mourut en 1226, à l'âge de 39 ans. Il eut de Blanche de Castille, saint Louis, Roi de France; Robert, Comte d'Artois, qui suit, & sept autres fils, avec deux filles.

COMTES D'ARTOIS.

I. Robert de France, surnommé *le Bon & le Vaillant*, naquit l'an 1216, & devint le premier Comte d'Artois, par la faveur de saint Louis, son frere, qui érigea ce Pays en Comté l'an 1237. Il fut aussi Régent du Royaume de Sicile, & refusa la Couronne Impériale,

COMTES
D'ARTOIS.

que le Pape Grégoire IX lui fit offrir. Il épousa, en premières noces, Marie, fille de Jeanne, Comtesse de Flandres, & de Ferrand de Portugal, dont il n'eut point d'enfants; & en secondes, Mahaud, fille de Henri II, Duc de Brabant. Il accompagna le Roi son frere, au voyage d'Outremer, & fut tué à l'âge de 33 ans, à la bataille de Massoure en Egypte, en 1249.

II. Robert II, surnommé *l'Illustre*, fils de Robert I, & de Mahaud de Brabant, fut créé Pair de France l'an 1297, par le Roi Philippe-le-Bel, au service duquel il s'étoit signalé. Il fut tué dans une bataille près de Courtray, en 1302, laissant d'Amicie de Courtenay, Philippe, mort avant son pere, l'an 1297, dans une bataille près de Furnes; Robert, mort jeune, & Mahaud, femme d'Othon IV, Comte de Bourgogne, laquelle lui succéda.

III. Mahaud ou Mathilde, hérita le Comté d'Artois, quoique Philippe, son frere, eût laissé un fils nommé Robert, *

* Robert ne laissa pas cependant de porter le titre de Comte d'Artois; & pour se maintenir, il appella à son secours Edouard III, Roi d'An-

Comte de Beaumont-le-Roger ; mais comme par la Coutume d'Artois les enfans ne représentent pas leurs peres & meres dans la succession de leurs aïeuls, il perdit le procès qu'il soutint contre sa tante, à laquelle le Comté d'Artois fut adjugé l'an 1309, après cinq différens Arrêts du Parlement de Paris. Mahaud décéda l'an 1329.

COMTES
D'ARTOIS.

IV. Robert III, fils de Mahaud & d'Othon, Comte de Bourgogne, naquit en 1292, & mourut en 1315, avant sa mere, sans laisser de postérité.

V. Jeanne de Bourgogne, sa sœur & son héritière, épousa, en 1306, Philippe V, dit *le Long*, Roi de France, auquel elle porta la Bourgogne & l'Artois. De ce mariage naquit un fils, qui mourut au berceau, & quatre filles, dont l'ainée, Jeanne, eut le Comté d'Artois.

gleterre ; il mourut à Londres l'an 1343, des blessures qu'il avoit reçues, en défendant, contre le Roi Philippe de Valois, la Ville de Vannes, en France. Ses successeurs, qui furent Jean d'Artois, Comte d'Eu ; Jean, Seigneur de Peronne ; Robert d'Artois ; Philippe, Connétable de France, & Charles, Pair de France, qui mourut sans postérité en 1472, se qualifierent pareillement du titre de Comtes d'Artois.

Cette Reine mourut l'an 1330, après avoir fondé le College de Bourgogne à Paris.

VI. Jeanne de France épousa, en 1318, Eudes IV, Comte de Bourgogne, & mourut en 1347.

VII. Philippe de Bourgogne mourut avant ses pere & mere en 1346, d'une blessure qu'il avoit reçue par la chute de son cheval, au siege d'Aiguillon, en Guyenne. Il avoit épousé Jeanne, fille unique de Guillaume, Comte de Bologne & d'Auvergne, de laquelle il eut

VIII. Philippe de Bourgogne, dit *de Rouvres*, qui succéda, en 1347, à tous les Etats de Jeanne, son aïeule. Il mourut en 1361, à l'âge de 14 ans, ayant été fiancé à Marguerite, Comtesse de Flandres.

IX. Marguerite de France, seconde fille de Jeanne de Bourgogne V, Comtesse d'Artois, succéda à Philippe de Rouvre, son arriere-neveu. Elle étoit veuve de Louis de Crecy, Comte de Flandres, & mourut l'an 1382.

X. Louis de Male, Comte de Flandres, acquit le Comté d'Artois du chef de sa mere Marguerite. Il décéda à Saint-Omer, l'an 1384. *Voyez ci-après l'Art. XXIV des Comtes de Flandres.*

Après la mort de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, Comte d'Artois, &c. qui fut tué devant Nanci l'an 1476, Louis XI, Roi de France, s'empara de l'Artois, qu'il érigea, l'an 1477, en Province & Sénéchaussée; prétendant le réunir à sa Couronne, quoique Marie de Bourgogne, héritière de Charles, en fût en possession, comme d'un Fief féminin. Charles VIII, Roi de France, le céda enfin à Maximilien I, pour lors Roi des Romains, qui avoit épousé l'héritière de Bourgogne: le Traité fut conclu à Senlis l'an 1493. Charles avoit épousé, l'an 1491, Anne, fille du Duc de Bretagne, qui avoit été accordée en premier lieu à Maximilien, & il renonça au mariage de Marguerite, fille de Maximilien, avec laquelle Louis XI, son père, l'avoit voulu marier. Cet affront offensa tellement le Roi des Romains, qu'il déclara la guerre à la France; il surprit Arras & Saint-Omer, & manqua de prendre Amiens; mais la Paix fut conclue bientôt après, par la cession que Charles VIII fit du Comté d'Artois.

Le Roi François I ayant été fait prisonnier par les Troupes de l'Empereur Charles-Quint, à la bataille de Pavie,

COMTES
D'ARTOIS.

l'an 1524, renonça pour toujours à ses prétentions, par le Traité de Madrid, conclu l'an 1525, en vertu duquel il fut remis en liberté. Depuis ce temps-là les Souverains des Pays-Bas ne furent plus obligés de prêter hommage de ce Comté aux Rois de France, pour lequel ils devoient présenter autrefois un épervier à chaque relief, comme l'avoit fait encore Charles-Quint l'an 1515, en la personne de René de Châlons, Prince d'Orange, son Ambassadeur auprès de François I. Philippe IV, Roi d'Espagne, fut le dernier Prince de la Maison d'Autriche qui ait été le maître de tout le Comté d'Artois; car la Ville d'Arras & ses dépendances tombèrent sous la puissance de la France l'an 1640. Ce Prince mourut l'an 1665.

ROIS DE FRANCE, COMTES
D'ARTOIS.

I. Louis XIII, surnommé *le Juste*, Roi de France, fils de Henri IV & de Marie de Médicis, fut sacré l'an 1610; il épousa Anne d'Autriche, fille de Philippe III, Roi d'Espagne, & mourut le 14 Mai 1643, âgé de 42 ans.

II. Louis XIV, surnommé *le Grand*,

Roi de France, né le 5 Septembre 1638, fut sacré l'an 1654; il épousa, le 9 Juin 1660, Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, Roi d'Espagne, laquelle mourut le 30 Juillet 1683, laissant un fils unique, Louis, Dauphin de France, qui mourut le 14 Avril 1711, laissant de son épouse, Marie-Anne-Victoire de Baviere, trois Princes, dont l'aîné, Louis, Duc de Bourgogne, & ensuite Dauphin de France, vint à mourir le 18 Février 1712; Philippe, Duc d'Anjou, qui fut ensuite Roi d'Espagne, & Charles, Duc de Berry, qui mourut le 4 Mai 1714. Le Roi Louis XIV mourut à Versailles le premier Septembre 1715, après avoir régné 72 ans.

COMTES
D'ARTOIS.

III. Louis XV, arriere-petit-fils de Louis XIV, fils de Louis, Dauphin de France, & de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit le 15 Février 1710; il commença à regner le premier Septembre 1715, sous la tutele de son cousin Philippe de France, Duc d'Orléans, lequel mourut d'apoplexie le 2 Décembre 1723, âgé de quarante-neuf ans. Le Maréchal de Villeroy & le Cardinal de Fleury eurent soin de l'éducation de ce Prince, qui fut déclaré

COMTES
D'ARTOIS.

Majeur le 16 Février 1723, après avoir été sacré & couronné à Rheims, le 25 Octobre 1722. On lui destina pour épouse, Marie-Anne-Victoire, Infante d'Espagne, fille du Roi Philippe V, qui fit son entrée à Paris le 2 Mars 1722, âgée de quatre ans seulement; mais cette Princesse fut renvoyée ensuite en Espagne, & Sa Majesté épousa, le 5 Septembre 1725, Marie Leszinski, fille de Stanislas, Roi de Pologne, de laquelle il a eu Louis, Dauphin de France, né le 4 Septembre 1729, & mort le 20 Décembre 1765, âgé de 36 ans; & plusieurs Princeses.

Les Artésiens se joignirent aux autres Provinces pendant les troubles du XVI^e. siècle, pour se maintenir contre les Espagnols: mais comme ils s'aperçurent que la guerre se faisoit principalement pour introduire les hérésies de Luther & de Calvin, ils se séparèrent des Rebelles, & prirent le nom de *Mécontents*. Ils s'accorderent enfin avec le Roi d'Espagne, par un Traité conclu à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi, le 6 Avril 1579, signé par le Gouverneur de la Province, par Matthieu Moulart, Evê-

que d'Arras, & par plusieurs autres Seigneurs & Prélats.

COMTÉ
D'ARTOIS.

Les François se sont rendus maîtres de la Province d'Artois sous plusieurs nouveaux prétextes, & la plus grande partie leur est demeurée en vertu de la Paix des Pyrénées, conclue l'an 1659; le Roi d'Espagne ne s'étant réservé que les Châtellenies de Saint-Omer & d'Aire: & l'on fit alors la division de *l'Artois cédé* & de *l'Artois réservé*. La guerre étant recommencée, les François se sont approprié le reste de l'Artois, qui étoit à leur bienséance, & la possession leur en fut confirmée par le Traité de Paix, conclu à Nimegue l'an 1678.

Pendant la guerre pour la succession d'Espagne, les Alliés ont pénétré jusques dans cette Province, & ils en ont enlevé au Roi de France, pendant la campagne de l'an 1710, les Places d'Aire, de Béthune, de Saint-Venant, de Lens, &c.; mais toutes ces conquêtes sont retournées à la France, en vertu du XV^e. Article de la Paix d'Utrecht, l'an 1713.

Les Etats de la Province d'Artois sont composés du Clergé, de la Noblesse & du Tiers-Etat. Le Clergé est très-

États
d'Artois.

COMTÉ
D'ARTOIS.

nombreux & très-riche, composé des Evêques d'Arras & de Saint-Omer, de dix-neuf Abbés, & de neuf Chapitres. L'Evêque d'Arras prenoit la qualité de Président né des Etats d'Arras; mais les Etats s'y étant opposés, l'affaire fut jugée au Conseil du Roi, contre l'Evêque, qui fut obligé, l'an 1740, de renoncer à ce titre.

Les Abbayes sont : Saint-Vaast à Arras; Saint-Bertin à Saint-Omer; Anchin, Blangy, St. Jean-au-Mont, (dont l'Abbaye est maintenant à Ypres,) Auchy-Moines & Ham, de l'Ordre de saint Benoît; Clair-marais & de Chercamp, de l'Ordre de Cîteaux; Arouaise, Saint-Eloi, Hennin-Lietard, Eaucourt, Choques, Ruiffleauville & Marceul, de l'Ordre de St. Augustin; Dommartin, Saint-André-au-Bois, & Saint-Augustin-de-Térouane, de l'Ordre de Prémontré. Le Grand-Prieur de Saint-Vaast d'Arras y a aussi séance. Les Chapitres sont; les Cathédrales d'Arras & de St. Omer, & les Collégiales d'Aire, de Béthune, de Lens, de Lillers, de Saint-Paul, de Fauquenbergue & de Hesdin.

Parmi la Noblesse on ne reçoit que ceux qui ont du moins une Terre à clocher,

cher, & quatre générations de Noblesse. Le Tiers-Etat comprend les Députés d'onze Villes; savoir, de la Ville d'Arras, Saint-Omer, Béthune, Aire, Lens, Bapaume, Hesdin, de la Cité d'Arras, de Saint-Paul, Pernes & Lillers. Leur Assemblée générale se tient ordinairement une fois par an au mois d'Octobre, tant pour délibérer des affaires de la Province, que pour les Subsides qu'on doit accorder au Roi. Il y a trois Commissaires qui y président de la part de Sa Majesté, qui sont, le Gouverneur-Général, l'Intendant de la Province, & le premier Président du Conseil d'Artois.

On choisit dans la même Assemblée trois Députés pour aller en Cour, un de la part du Clergé, un de la Noblesse, & un du Tiers-Etat. Ils présentent au Roi les Cahiers de la Province, dressés pendant l'Assemblée générale, & doivent faire rapport de sa réponse. C'est le Gouverneur de la Province qui les présente à Sa Majesté. Le Clergé choisit outre ceux-ci un Député ordinaire, qui doit avoir soin, avec un Député choisi par la Noblesse, & un du Tiers-Etat, des affaires particulières, comme aussi

de l'exécution des résolutions prises dans l'Assemblée générale. La commission de ces Députés ordinaires dure pendant trois années, & ils s'assemblent ordinairement à Arras.

Le Bailli d'Arras étoit le Chef de la Justice du Pays d'Artois, avant que le Conseil de cette Province fût érigé en la Ville d'Arras; ce qui a été fait le 12 Mai 1530, par l'Empereur Charles-Quint, Souverain des Pays-Bas. Il étoit composé alors d'un Président, de deux Chevaliers ou Conseillers d'Épée, de six Conseillers de Robe, d'un Avocat-Général & d'un Procureur-Général, de quelques Greffiers, &c. Ce Conseil s'étoit retiré à Saint-Omer l'an 1640, lorsqu'Arras fut prise par les François; ce qui donna lieu à la distinction du *Conseil d'Artois, séant à Arras*; & du *Conseil d'Artois, séant à Saint-Omer*. Le Roi Louis XIII mit premièrement quelques nouveaux Juges à Arras, & l'Intendant de la Province d'Artois y fit les fonctions de Président jusqu'en 1661, lorsque le Conseil fut rétabli à Arras.

En 1678, ce Conseil a été augmenté de deux places pour deux Conseillers, auparavant résidents à Saint-Omer. En

1687, Sa Majesté y mit un second Président, & sept nouveaux Conseillers, COMTÉ
D'ARTOIS. partageant ledit Conseil en deux Chambres. Il y a donc maintenant un premier & second Président, deux Chevaliers d'honneur, quinze Conseillers, un Chancelier-Provincial, un Avocat-Général, & un Procureur-Général. Il a toujours été Souverain en matieres criminelles; mais pour les Causes civiles de la Province, on alloit anciennement, par appel, au Parlement de Paris, lorsque l'Artois étoit Vassal de France; on est allé, après la cession de François I, à celui de Malines; mais depuis que l'Artois est sujet à la France, on va, par appel, au Parlement de Paris.

Ce Conseil présentoit trois personnes au Prince, qui en choisissoit une, à qui il donnoit les Charges de Conseiller, de Procureur ou d'Avocat-Général au même Conseil d'Artois, quand elles venoient à vaquer; mais par un Edit de Louis XIV, Roi de France, donné l'an 1693, toutes les Charges de cette Province, soit de Judicature ou autres, ont été vénales & rendues héréditaires.

*PRÉSIDENTS DU CONSEIL
PROVINCIAL D'ARTOIS.*

I. Jean Caulier fut aussi Chef-Président du Conseil-Privé, & mourut vers l'an 1538.

II. Guillaume Hangouart, Seigneur de Pietre, Conseiller de l'Empereur Charles-Quint, mourut l'an 1546.

III. Louis de Martigny, auparavant Conseiller en Artois & à Malines, lui succéda l'an 1547.

IV. Jacques de Rebreviettes, Conseiller en Artois, puis au Parlement de Malines, succéda l'an 1554.

V. Pierre Affêt, mort en 1580.

VI. Jean Richardot, auparavant Conseiller à Malines, devint, en 1586, Conseiller, & ensuite Chef-Président du Conseil-Privé; il mourut à Arras l'an 1609, à son retour de l'Ambassade de France.

VII. Jérôme de France, Seigneur de la Vacquerie, ci-devant Docteur en Droits dans l'Université de Fribourg, en Allemagne, & Conseiller à Malines, mourut l'an 1606.

VIII. Rainuce de France, Seigneur

de Noyelles, fils du précédent, devint, en 1622, Président du grand Conseil à Malines, où il mourut l'an 1628.

PRÉSIDENT
D'ARTOIS.

IX. Antoine Denys, Seigneur de Savigny, mort l'an 1624.

X. Jean Grospré, Seigneur de la Gorguelle, mourut vers l'an 1634.

XI. Charles Laurin, Seigneur de la Haye, auparavant Conseiller au Parlement de Malines; en 1640, il devint Conseiller du Conseil-Privé, & décéda l'an 1664.

XII. Jean de Bailly, Seigneur d'Inghen, fut Président de ce Conseil, résidant à Saint-Omer, après la prise d'Arras : en 1650, il devint Conseiller du Conseil-Privé.

XIII. Antoine Colins, Docteur en Droit dans l'Université de Louvain, & Conseiller au Parlement de Malines, ensuite Président du Conseil résidant à Saint-Omer; il devint Conseiller du Conseil-Privé l'an 1658, & mourut l'an 1666.

XIV. Adrien de France, fut Président du Conseil d'Artois jusqu'à l'an 1661, lorsqu'il devint Président du Parlement de Malines, où il mourut l'an 1668.

PRÉSIDENT.
D'ARTOIS.

XV. André Scarron, nommé par le Roi Louis XIV pour Président du Conseil d'Artois, rétabli à Arras l'an 1661; il mourut l'an 1685.

XVI. Ignace Simon, Conseiller à Mons, puis à Malines, a été aussi fait Président du Conseil d'Artois, séant à Saint-Omer, l'an 1665; il devint ensuite Conseiller du Conseil-Privé.

XVII. Aignan de Préfontaine, succéda l'an 1685, & mourut l'an 1687.

XVIII. Antoine-François le Mercier, mourut l'an 1703.

XIX. Philippe-François Palifot, Baron d'Athies, &c. mourut l'an 1707.

XX. Ignace-François Palifot, succéda à son pere, & mourut le 4 Mars 1718.

XXI. Ambroise-Alexandre Palifot, Seigneur d'Incourt, &c. frere du précédent, Président depuis l'an 1718.

SECONDS PRÉSIDENTS.

I. Philippe Hourdequin fut le premier nommé à cette Charge, créée par le Roi Louis XIV, l'an 1687.

II. Philippe-François Hourdequin, succéda à son pere l'an 1705.



III. Albert-Louis-Emmanuel Bulteel, PRÉSIDENT.
 Conseiller au même Conseil, succéda D'ARTOIS.
 le 10 Janvier 1729.

Le Roi y a établi aussi, l'an 1715, une Chancellerie, qui est composée d'un Garde-des-Sceaux, de quatre Secretaires-Audienciers, quatre Secretaires-Contrôleurs, de douze autres Secretaires, un Greffier, plusieurs Receveurs, &c.

LA VILLE D'ARRAS.

C'Est une des plus anciennes Villes des Pays-Bas; Antonin en fait mention, & il la nomme *Nemetacum*, & Jules-César *Atrebatum*. Ce dernier en parle dans ses Commentaires, au sujet de Commius, Roi des Atrebates, qui avoit manqué de fidélité aux Romains, quoiqu'il leur fût redevable de la Couronne. Ce fut autrefois la Capitale de toute la Flandre; Charles *le Chauve* la donna en dot, en 863, à sa fille Judith, femme de Baudouin, surnommé *Bras de Fer*. Elle est sur la riviere de Scarpe,

ARRAS.

à cinq lieues de Douay & de Dourlens, à sept de Cambray, à dix de Lille, & environ quatorze d'Amiens & de Saint-Omer.

Arras, Capitale du Comté d'Artois, est sur une montagne; ses environs sont remplis de carrieres de pierres blanches; & même en plusieurs endroits de la Ville l'on trouve souvent de quoi bâtir la maison, des pierres que l'on tire en creusant la cave. On la divisoit autrefois en *Ville* & en *Cité*. L'Abbé de St. Vaast étoit Seigneur de la Ville, & l'Evêque de la Cité; mais par un Edit du Roi Louis XV, du mois d'Octobre 1749, il a été réglé que la Ville & la Cité ne feroient plus qu'un seul même corps; & un Magistrat composé du Grand-Bailli, du Mayeur, de deux Conseillers-Pensionnaires, de neuf Echevins, (dont deux Nobles, cinq Avocats & deux Nobles,) d'un Procureur du Roi & Syndic, d'un Substitut, d'un Greffier civil & criminel, d'un Argentier, &c.

La Cité étoit aussi séparée autrefois de la Ville par des murailles, des portes & un large fossé, où entroit la petite riviere de Crinchon. Celle-ci seroit de séparation, & ensuite elle se

jette dans la Scarpe ; mais depuis ce nouveau Règlement, les murailles ont été rasées, & les fossés comblés. La Citadelle, construite sur les desseins du Maréchal de Vauban, est fortifiée selon toutes les regles de l'art ; mais elle est située dans un terrain si bas, que l'on n'en peut pas tirer une grande utilité ; ce qui la fait nommer *la belle inutile*.

 ARRAS.

La grande Place d'Arras est d'une étendue extraordinaire pour une Ville de guerre. Dans celle du petit Marché, qui n'en est pas éloigné, on voit l'Hôtel-de-Ville, qui est très-bien bâti ; & la tour du Beffroi, couverte d'une couronne, sur laquelle il y a un Lion d'airain qui lui sert de girouette : ce Beffroi fut achevé en 1551.

Au milieu de ce Marché, on voit la Chapelle de la sainte Chandelle, qui y a été apportée, dit-on, par la sainte Vierge, environ l'an 1105, à l'Evêque Lambert, pour remede contre la maladie d'un feu ardent, qui dévoroit jusqu'aux intestins des habitants : on en guérissoit, en buvant de l'eau où cette Chandelle avoit distillé quelques gouttes de cire. La mémoire de ce miracle & la Dédicace de la Ville, se célèbre le

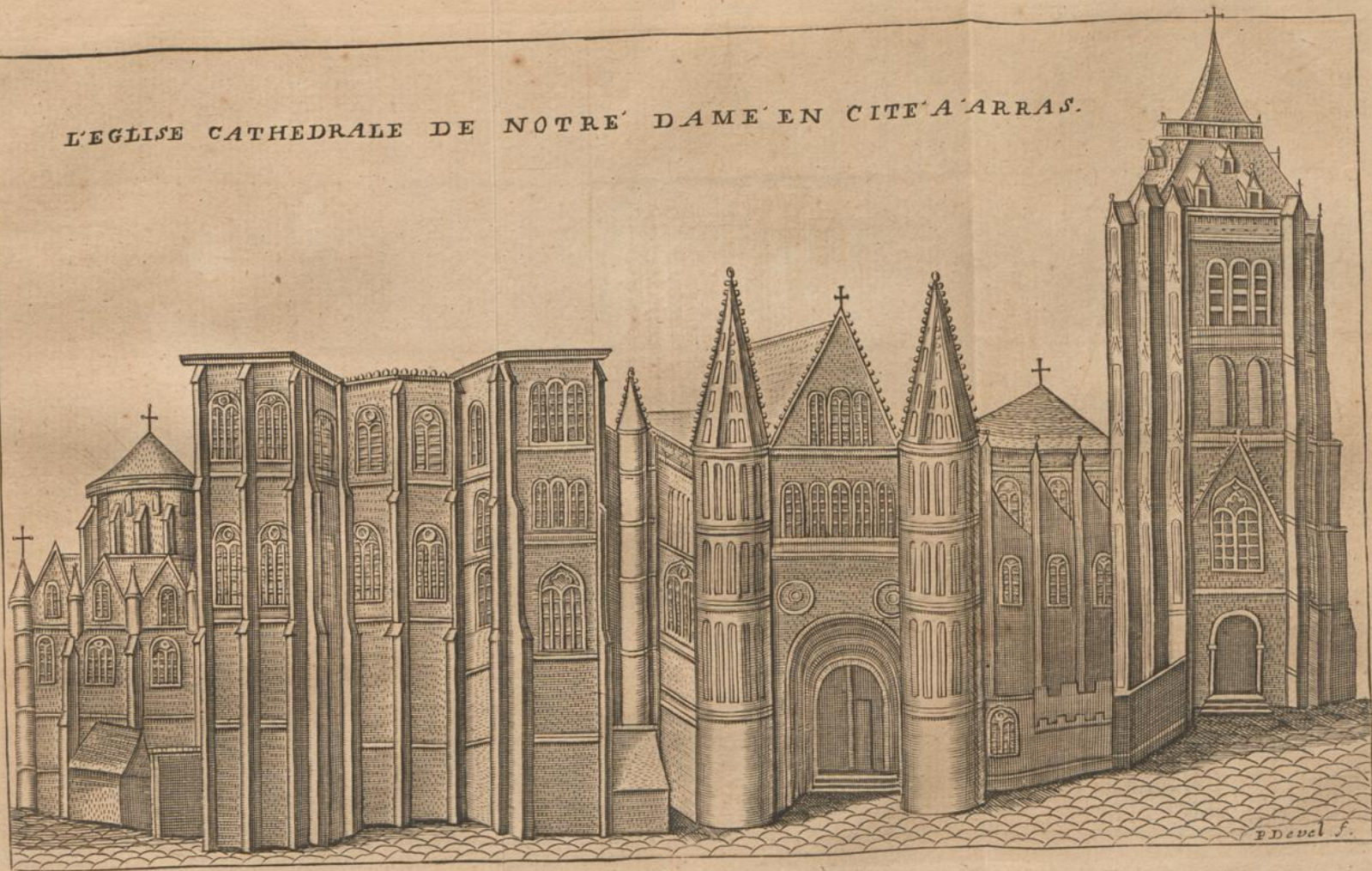
ARRAS.

second Dimanche après la Pentecôte. La sainte Chandelle est conservée dans une chassé d'argent, donnée par Mahaud III, Comtesse d'Artois. La libéralité & la piété des Bourgeois a fait beaucoup embellir cette Chapelle, qui a un petit dôme construit à l'Italienne, & un clocher à la façon d'une pyramide, dont le travail est très-estimé, à cause de plusieurs statues qu'on y a placées.

L'Eglise Cathédrale de Notre-Dame, qui est très-spacieuse & bien ornée, a été mise dans l'état présent l'an 1396 : elle fut endommagée par le feu l'an 1571. Sa tour est fort haute, ayant une belle horloge, sur laquelle on voit plusieurs petits personnages de bronze, qui représentent les Mysteres de la Passion du Sauveur; & par le moyen de certains ressorts, passent pardevant la cloche, sonnant les heures & les demi-heures. Cet ouvrage y fut mis en 1541.

Le Chapitre de la Cathédrale est composé des Prévôt & Doyen, des Archidiaques d'Arras & d'Ostrevant, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, d'un Théologal & d'un Pénitencier, & de quarante Chanoines, outre lesquels il y a quarante-huit Chapelains, douze Enfants de

L'EGLISE CATHEDRALE DE NOTRE DAME EN CITE A'ARRAS.



Chœur, &c. C'est l'Evêque qui confere toutes les Prébendes.

ARRAS.

On y conserve, avec vénération, dans une chaffe d'argent, enrichie de perles & de diamants, *la sacrée Manne*, tombée du Ciel en forme de laine blanche, vers l'an 371, pendant une grande sécheresse. St. Jérôme a autorisé la tradition de ce prodige, dont il est fait mention dans ses Ouvrages.

Le Diocèse d'Arras comprend la partie méridionale de l'Artois, avec l'Ostrevant, & une petite partie de la Flandre Française. On y compte dix-huit Abbayes, cinq Chapitres, & 400 Paroisses, dont il y en a 250 en Artois, & 150 en Flandres, partagées en douze Doyennés, qui sont, Valenciennes, Douay, Bapaume, Lens, Béthune, Hennin, la Bassée, St. Paul, Aubigny, Houdaing, Pas & Croisillies.

L'Evêché d'Arras a été uni à celui de Cambrai, depuis le commencement du Christianisme jusqu'en 1094, lorsqu'après la mort de l'Evêque Gerard, à l'occasion de la dissention & de plusieurs troubles qui regnoient dans le Clergé de Cambrai, ceux d'Arras demandèrent à Urbain II la séparation de

leur Eglise de celle de Cambray. Le Pape mal satisfait des Cambresiens, qui tenoient le parti de l'Empereur Henri IV, écouta favorablement la demande du Clergé d'Arras, & sépara l'Evêché d'Arras de celui de Cambray, par une Bulle donnée à Rome l'an 1093.

Cet Evêché est exempt de la Régale, par concession du Roi Philippe-Auguste, l'an 1203, dont on a gravé la mémoire sur la muraille du Chœur de la Cathédrale.

EVÊQUES D'ARRAS, depuis la séparation.

I. Lambert de Guines, Archidiacre de Térouane, & Chantre de St. Pierre à Lille, fut sacré à Rome en qualité d'Evêque d'Arras, par le Pape Urbain II, l'an 1094. Il gagna tellement l'estime du Peuple & du Clergé de Rome, qu'il devint Evêque d'Ostie; il mourut l'an 1115.

II. Robert, Archidiacre d'Arras, mourut l'an 1131.

III. Saint Aluise, Religieux de Saint-Bertin à Saint-Omer, ensuite Prieur de Saint-Vaast à Arras, & Abbé d'Anchin,

après avoir été sacré Evêque d'Arras, se trouva à l'expédition de la Terre-Sainte avec Thierry, Comte de Flandres, & d'autres Princes Croisés. Il y mourut l'an 1148.

ÉVÊQUES
D'ARRAS.

IV. Saint Godeschalque, Religieux-Profès de l'Abbaye de Saint-Martin à Laon, de l'Ordre de Prémontré, & ensuite Abbé du Mont-Saint-Martin, au Diocèse de Cambrai, fut élu Evêque d'Arras vers l'an 1150. Il se retira ensuite à cause de ses infirmités l'an 1164, & finit ses jours dans l'Abbaye de Saint-Martin à Laon.

V. André, Abbé de Vaux-Cernay, de l'Ordre de Cîteaux, près de Paris, mourut l'an 1171.

VI. Robert de Dovia, Prévôt d'Aire, de Bruges & de Saint-Omer, fut nommé à l'Evêché d'Arras, & peu de temps après, transféré à celui de Cambrai; il fut assassiné, l'an 1174, dans la Ville de Condé, sans avoir été sacré.

VII. Frumauld, Archidiacre d'Ostrevant en l'Eglise d'Arras, mort l'an 1183.

VIII. Pierre, Abbé de Pontigny, & ensuite de Cîteaux, quitta cet Evêché l'an 1198, pour se retirer dans le Monastere de Pontigny.

EVÊQUES
D'ARRAS.

- IX. Raoul de Neuville, Archidiacre d'Arras : quelques Auteurs disent qu'il a été mis au nombre des Cardinaux par le Pape Innocent III ; il mourut l'an 1220.
- X. Ponce, Archidiacre d'Arras, mourut l'an 1231.
- XI. Asson, Archidiacre d'Ostrevant, dans l'Eglise d'Arras ; il mourut l'an 1245.
- XII. Fourfy, gouverna très-peu de temps ; la mort le ravit l'an 1247.
- XIII. Jacques de Dinant, mourut l'an 1259.
- XIV. Pierre de Noyon, quitta son Evêché l'an 1280, pour finir ses jours dans l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy, près d'Arras.
- XV. Guillaume d'Issy, Doyen de la Cathédrale d'Orléans, décéda l'an 1293.
- XVI. Jean le Moine, Doyen de la Cathédrale de Bayeux, devint Cardinal l'an 1294, & Evêque de Noyon. Il mourut l'an 1313, après avoir fondé un College dans l'Université de Paris.
- XVII. Gerard Pigalotti, auparavant Evêque de Spolette en Italie, obtint l'Evêché d'Arras du Pape Boniface VIII, l'an 1294, & mourut vers l'an 1316.

XVIII. Bernard, Evêque d'Arras, EVÊQUES
D'ARRAS.
mort l'an 1320.

XIX. Pierre de Chappes, Grand-Chancelier de France; il devint ensuite Evêque de Chartres l'an 1326, & peu de temps après Cardinal: il mourut l'an 1336.

XX. Jean Pasté, Doyen de la Cathédrale de Chartres, puis Evêque d'Arras, l'an 1326.

XXI. Thierry Hérisson, Prévôt d'Aire, & Chancelier de Robert, Comte d'Artois, mourut l'an 1328, après avoir fondé les deux Chartreuses de Gonnay.

XXII. Pierre Roger, Limousin, auparavant Religieux Bénédictin, Abbé de la Chaise-Dieu & de Fescamp, devint Evêque d'Arras l'an 1329; & l'année suivante Archevêque de Sens, & puis de Rouen. Le Pape Benoît XII l'ayant fait Cardinal en 1338, les autres Cardinaux le choisirent, en 1342, pour lui succéder dans la Chaire de saint Pierre; il prit alors le nom de Clément VI. Il mourut à Avignon l'an 1352, & fut enterré à l'Abbaye de la Chaise-Dieu.

XXIII. André Ghiny, Florentin, passa de l'Evêché d'Arras, qu'il n'a gouverné que pendant quatre ans, à celui de Tour-

ÉVÊQUES
D'ARRAS.

nay, l'an 1335, & peu de temps après, il devint Cardinal.

XXIV. Jean Mandevilain, natif de Clermont, en Auvergne, devint ensuite Evêque de Châlons, où il mourut en 1344.

XXV. Pierre Bertrand, Seigneur de Colombier, Doyen de Saint-Quentin, & Evêque de Nevers : en 1344 il fut fait Cardinal, & dix ans après Evêque d'Ostie, & Doyen du sacré College; il mourut l'an 1361.

XXVI. Jean Galvan, mort l'an 1349.

XXVII. Aimery Robert, premièrement Evêque de Lisieux & Cardinal, & en 1349 Evêque d'Arras; il devint, l'an 1362, Evêque de Téroüane, & enfin Archevêque de Sens, & mourut l'an 1384.

XXVIII. Gerard de Dainville, devint Evêque de Téroüane l'an 1370, & deux ans après Evêque de Cambrai.

XXIX. Hugues Feydit, Evêque d'Orléans, fut transféré à Arras l'an 1371.

XXX. Pierre Masoërius, Chanoine & Archidiacre à Cambrai, &c. Evêque d'Arras depuis l'an 1374, mourut l'an 1391.

XXXI.

XXXI. Jean Canardi, Moine de l'Abbaye de Saint-Denis, en France, ensuite Grand-Chancelier du Duc de Bourgogne, mourut l'an 1407.

EVÊQUES
D'ARRAS.

XXXII. Martin Porée, Dominicain, Confesseur du Duc de Bourgogne, & son Ambassadeur au Concile de Constance, mourut l'an 1426.

XXXIII. Hugues de Cayeu, Prévôt de l'Eglise de Saint-Omer, Conseiller du Duc de Bourgogne, décéda l'an 1438.

XXXIV. Fortigaire de Placentia, Brugeois, Prévôt de St. Pierre à Lille & de Notre-Dame à Furnes, fut élu par le Chapitre, pendant que le Pape y nommoit Quintin Menart : celui-ci devint peu après Archevêque de Besançon ; & Fortigaire mourut en 1452.

XXXV. Jacques de Coimbre, Portugais, Prévôt de St. Pierre à Lille, neveu du Roi de Portugal & de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, devint Evêque d'Arras l'an 1453, & puis Cardinal & Archevêque de Lisbonne ; il mourut l'an 1459, âgé de 25 ans.

Denis de Montmorency, Doyen de la Cathédrale de Tournay, fut nommé à cet Evêché l'an 1454, par l'Arche-

EVÊQUES
D'ARRAS.

vêque de Rheims, comme Métropolitain, & il y fut maintenu par le Roi de France : cependant il fut obligé de céder à Jean Geofroy, & mourut à Tournay l'an 1474.

XXXVI. Jean Geofroy, Moine & Abbé de Luxeuil, en Bourgogne, puis Evêque d'Arras l'an 1454, & d'Alby, & Cardinal, l'an 1462; il fut aussi Abbé de St. Denis, en France. Ce Prélat, que l'on nommoit aussi Jauffridi ou Joffridi, étoit né à Luxeuil. Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne; Louis XI, Roi de France; & les Papes Pie II & Paul II eurent toujours en lui une confiance particuliere, & le chargerent des plus importantes affaires de l'Eglise & de l'Etat. Il mourut au Prieuré de Rully, Diocèse de Bourges, le 11 Décembre 1473.

XXXVII. Pierre de Ranchicourt, Chancelier de l'Eglise d'Amiens, tint un Synode l'an 1490, & mourut en 1499.

XXXVIII. Nicolas de Ruistre, Luxembourgeois, Prévôt de St. Pierre à Louvain, & de St. Bavon à Harlem, mourut l'an 1509, après avoir fondé un beau College à Louvain.

XXXIX. François de Melun, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, de Notre-Dame à Saint-Omer, &c. devint Evêque de Téroüane l'an 1512.

ÉVÊQUES
D'ARRAS.

XL. Philippe de Luxembourg, Doyen de la Cathédrale de Tournay, & Evêque du Mans & de Téroüane, administra pendant deux ans l'Evêché d'Arras. Il étoit aussi Cardinal & Evêque d'Albano, & mourut l'an 1519.

XLI. Pierre Accolti, Florentin, Cardinal, Evêque d'Ancone, de Cadix, de Maillesais & de Cérnone; il a administré l'Evêché d'Arras, depuis l'an 1519 jusqu'à l'an 1526, quoiqu'il n'y ait jamais résidé. Il mourut l'an 1532, étant Evêque de Sabine.

XLII. Eustache de Croy, Prévôt de Malines, de St. Omer & d'Aire, mourut l'an 1538.

XLIII. Antoine Perrenot de Granvelle, Chanoine de Cambray & de Besançon, &c. devint Evêque d'Arras l'an 1538, & Conseiller d'Etat de l'Empereur Charles-Quint, puis Archevêque de Malines & Cardinal l'an 1560.

Selon ce Catalogue, l'Eglise d'Arras a eu parmi ses Evêques un Pape, qui fut Clément VI, & onze Cardinaux.

ÉVÊQUES
D'ARRAS.

Jusqu'à ce temps-là, les Evêchés d'Arras & de Cambray avoient été Suffragants de l'Archevêché de Rheims; mais en 1559, le Pape Paul IV rendit Arras Suffragant du nouvel Archevêché de Cambray. Il est à remarquer aussi, que dans l'érection qui se fit alors des nouveaux Evêchés aux Pays-Bas, il n'y eut que l'Evêché d'Arras qui ne fut ni augmenté ni diminué.

XLIV. François Richardot, Bourguignon, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Docteur en Théologie dans l'Université de Paris, devint, l'an 1554, Evêque de Nicopolis, & Suffragant de Besançon. En 1562 il fit son entrée à Arras, & se trouva au Concile de Trente: en 1570, il tint un Synode à Arras, & contribua principalement à l'érection de l'Université de Douay; il mourut l'an 1574.

XLV. Mathieu Moullart, Abbé de Saint-Guislain, Ordre de saint Benoît, fut sacré l'an 1579; en 1588 il tint un Synode, & mourut l'an 1600, après avoir fondé dans l'Université de Douay, un College, qui porte encore son nom.

XLVI. Jean du Ploich, d'Aire, Archidiacre de Saint-Omer, fut sacré en

1602, & mourut au mois de Juillet de la même année.

ÉVÊQUES
D'ARRAS.

XLVII. Jean Richardot, neveu de François Richardot, fut sacré l'an 1604; en 1609, il fut nommé à l'Archevêché de Cambrai, & mourut en 1614.

XLVIII. Herman Ortemberghe, de Nimegue, en Gueldres, Auditeur de Rote pour l'Allemagne à Rome, fut sacré l'an 1611, & mourut l'an 1626.

XLIX. Paul Boudot, Bourguignon, Evêque de Saint-Omer, devint Evêque d'Arras en 1627, & mourut en 1635.

Nicolas au Fief, Chanoine de Tournay, & Conseiller-Ecclésiastique au Conseil-Privé, fut nommé à cet Evêché en 1637, par le Roi d'Espagne; mais il n'en prit pas possession, à cause que la Ville d'Arras fut prise peu de temps après par les François; il mourut en 1651. Le Roi d'Espagne y nomma encore Ladislas Jonart, depuis Evêque de Saint-Omer, & Archevêque de Cambrai; & Louis XIV, Roi de France, envoya pour y faire les fonctions Episcopales, le célèbre Jean-Pierre Camus, ancien Evêque de Bellay, qui mourut l'an 1652.

L. Etienne Moreau, Docteur en

ÉVÊQUES
D'ARRAS.

Théologie, & Abbé de Saint-Josse-sur-Mer, fut sacré l'an 1670, & mourut l'an 1672.

LI. Guy de Seve de Rochechouart, Docteur de Sorbonne, Abbé de Saint-Michel en Thiérache, fut sacré le 30 Octobre 1672. Il voulut quitter son Evêché l'an 1722, en faveur de son neveu, étant alors Doyen ou le plus ancien des Evêques de France : il décéda le 28 Décembre 1724, âgé de 85 ans.

Guy de Seve de Rochechouart d'Isy, Abbé de Saint-Etienne de Cornez, Archidiacre & Grand-Vicaire d'Arras, fut nommé Coadjuteur de son oncle le 11 Décembre 1719; mais il donna ensuite sa démission.

LII. François de Baglion de la Salle, Chanoine & Comte de Lyon, succéda l'an 1725, & fut sacré à Paris le 19 Janvier 1727, par l'Archevêque de Cambray. Il étoit Abbé de Bonnevaux & de St. Vincent de Laon, & mourut à Paris l'an 1752.

La riche Abbaye de Saint-Vaast, de l'Ordre de saint Benoît, fut appellée autrefois *Nobiliacum*. Ses commencements sont de l'an 660, lorsque saint Aubert,



Larrewyn Sculp. Druzi

Evêque d'Arras & de Cambray, transporta le corps de saint Vaast, de l'Eglise de Notre-Dame, dans un petit Oraisonnaire hors de la Cité, où le Saint avoit ordonné sa sépulture. Il y bâtit une Eglise, & jeta les fondemens de ce célèbre Monastere, achevé par son Successeur saint Vindicien, qui en fit la dédicace. C'est par le grand concours de monde qui venoit visiter le tombeau de saint Vaast, & par les miracles que Dieu y a opérés, que la Ville s'est tellement accrue.

ARRAS.

Cette Abbaye est exempte de la Jurisdiction de l'Evêque, par l'Acte même de sa fondation, qui fut confirmé au Concile de Compiègne. On tient qu'elle jouit de trois cents mille livres de rente. En 1741, la tour parut menacer ruine, ce qui effraya tous les habitants du voisinage. L'Eglise & la plupart des bâtimens n'étoient pas en fort bon état, & l'on travaille encore à les rebâtir.

Lorsqu'il y a un Abbé Commandataire, ce qui est arrivé plus d'une fois depuis qu'Arras est à la France, le Grand-Prieur de l'Abbaye la gouverne pour le Spirituel. L'Abbé de Saint-Vaast exerce, par un Official, la Juris-

ARRAS.

dition spirituelle; & par ses douze Echevins, la Jurisdiction temporelle dans la Ville d'Arras. Il a le droit de Patronat de plus de 80 Bourgs & Villages, outre un beau College que les Religieux entretiennent à Douay, & un autre à Paris: les Prévôtés de Haspre, de Berclau, de Gorre, de Beuvrieres, d'Angicourt, près de Paris; de St. Michel, près d'Arras, &c. dépendent de St. Vaast.

On conclut, le 21 Septembre 1435, dans cette Abbaye, le fameux Traité de Paix entre Charles VII, Roi de France, & Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, par lequel Charles VII désavoua le meurtre de Jean, Duc de Bourgogne, pere de Philippe; promit d'en faire punir les auteurs; lui donna une somme considérable d'argent, & lui céda les Villes de Macon, Saint-Jengoux, Bar-sur-Seine, &c. Philippe-le-Bon y vint en personne, & Charles VII y envoya les Ducs de Bourbon & d'Auvergne, le Comte de Richemont, Connétable de France; le Comte de Vendôme, grand Maître-d'Hôtel; Guillaume de Chartres, Archevêque de Rheims & Chancelier de France; Christophe de Harcourt, Gilbert, Seigneur de la

Fayette, Maréchal de France; Maître Adam de Cambray, premier Président au Parlement; Maître Jean Tudant, Doyen de Paris, Conseiller & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi; Guillaume Chartier, Etienne Moreau, Conseillers; Jean Chastignier & Robert Marlier, Secretaires du Roi. De la part de l'Angleterre, y vinrent Henri de Beaufort, Cardinal de Wincester; l'Archevêque d'Yorck, les Comtes de Hontindon & de Suffolck; les Evêques de Nortwich, de Saint-David & de Lifieux, & plusieurs autres Ecclésiastiques. De la part du Pape, le Cardinal Albercati; & de la part du Concile de Bâle, le Cardinal de Lusignan, les Evêques de Verone & d'Albegna, Nicolas Prévôt, & Calconie Huche, Archidiacre de Metz, en Lorraine.

Les Eglises Paroissiales d'Arras sont, Notre-Dame en la Cité, Cathédrale; Sainte-Croix, Saint-Aubert, Saint-Gery, Saint-Nicolas-à-Latte, en la Cité; Saint-Maurice, Saint-Jean, Saint-Nicaise en la Cité, Saint-Nicolas sur les Fossés, Saint-Etienne & Sainte-Marie-Madelaine. Avant l'an 1155, il y avoit aussi une Eglise Collégiale dédiée à saint

ARRAS.

Pierre, mais dont les revenus furent donnés à l'Abbaye de Saint-Vaast, & le Chapitre supprimé.

Les Maisons Religieuses d'Arras sont, les Récollets, dont le Couvent est le premier qu'ils aient eu dans les Pays-Bas; ils obtinrent pour leur demeure le Mont de la Capelle, en 1222, un an avant la mort de saint François. Les Jésuites vinrent à Arras l'an 1600; ils dépendoient de la Province de Paris, & enseignoient les Humanités & la Philosophie, dans un beau College, où demeuroient aussi leurs Pensionnaires. Les Capucins furent fondés l'an 1591, par l'Abbé de Saint-Vaast, & ce fut leur premier Couvent aux Pays-Bas. Les Carmes furent reçus vers l'an 1320; les Dominicains, dès l'an 1233; les Trinitaires y sont d'ancienneté; les Carmes déchauffés, depuis l'an 1642; les Peres de la Mission ou de Saint-Lazare, y ont une Maison depuis l'an 1677, & sont les Directeurs du Séminaire Episcopal.

Les Couvents de Filles sont, l'Abbaye du Vivier, Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1227, à une demi-lieue d'Arras, & transférée, l'an 1650, dans la Ville, à cause des

guerres : l'Abbaye de Notre-Dame de la Paix, de Bénédictines Réformées, fondées par l'Abbé de Saint-Vaast, l'an 1613; les Brigittines, les Dames de la Culoie, les Dames de Loué-Dieu, qui vont aux malades; l'Hôpital de Saint-Jean; celles de Sainte-Agnès, les Augustines, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, les Ursulines, établies l'an 1678; les Cheriottes, du tiers-Ordre de saint François; les Clariffes, fondées l'an 1457; les Jacobines, entrées à Arras l'an 1640, & les Filles de la Providence.

ARRAS.

Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne & Comte d'Artois, ayant été tué devant la Ville de Nancy, en Lorraine, Louis XI, Roi de France, s'empara de la Ville d'Arras en 1477, par la trahison du Gouverneur, Philippe de Crevecœur. Maximilien, Archiduc d'Autriche, la reprit l'an 1492, étant d'intelligence avec quelques Bourgeois, qui avoient fait faire des doubles clefs des Portes de la Ville.

En 1578, les Rebelles du parti du Prince d'Orange, se rendirent maîtres d'Arras, chassèrent l'Evêque Richardot, & emprisonnerent Jean Sarrazin, digne

Sieg
d'Arras.

Abbé de Saint-Vaast. Leur chef étoit Ambroise de Haspre, homme de basse condition; mais les Bourgeois Catholiques, assistés de la Garnison, les repoussèrent vigoureusement, & plusieurs des factieux furent pendus ou exilés.

Une armée Françoise, aux ordres des Maréchaux de Chaulnes, de Châtillon & de la Meilleraye, vint assiéger Arras, le 19 Juin 1640. Le jeune Duc d'Enghien commandoit les Volontaires.

Les Assiégés se rassuroient sur un ancien Proverbe, que l'on dit avoir été autrefois gravé sur une des Portes de leur Ville:

*Quand les François prendront Arras,
Les Souris prendront les Chats;*

Mais ils y furent trompés: le Cardinal-Infant & le Duc de Lorraine, avec six autres Généraux, & une armée de 30000 hommes, n'oublierent rien pour la secourir; ils tâcherent de couper les vivres aux Assiégeants, & firent attaquer leurs lignes par deux fois; mais les Espagnols furent toujours repoussés, & la Ville obligée de se rendre le 9 Août.

Le Prince de Condé, qui tenoit le parti des Espagnols, l'ayant assiéger en

1654, fut obligé d'en lever le siege, après avoir été forcé dans ses lignes le jour de St. Louis, * par les Maréchaux

ARRAS.

* Quoique l'armée Françoisé fût commandée par ces trois Maréchaux de France, M. de Turenne eut tout l'honneur de cette victoire. Ce fut à l'endroit où il étoit, que les lignes furent forcées. C'étoit, comme l'on fait, un des plus grands Capitaines qui ait jamais conduit des armées; & en même-temps l'homme le plus sage, le plus modeste & le plus vertueux. Il fut tué en Allemagne d'un coup de canon, auprès de Sulzbach, le 27 Juillet 1675, à l'âge de 64 ans. Le Roi voulut qu'il fût enterré, comme les Rois, dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Denis. Sur quoi l'on fit cette Epitaphe, qui mérite d'être conservée, quoiqu'elle n'ait pas été mise sur sa tombe.

*Turenne a son tombeau parmi ceux de nos Rois,
Il acquit cet honneur par mille beaux exploits;
Louis voulut ainsi couronner sa vaillance,
Afin qu'aux siècles à venir,
On ne mît point de différence
Entre porter le Sceptre & le bien soutenir.*

En voici une traduction en Vers Latins, qui a aussi son mérite.

*Regum inter tumulos magni jacet urna Turenni,
Egregia hoc illi facta tulère decus;
Hoc voluit Lodoix, sua sint ut præmia laudi,
Privatos cineres Regia terra tegit.
Posteritas hinc disce, parùm distare coronam,
Sustineatnè caput, sustineatnè manus.*

ARRAS.

de Turenne, de la Ferté & d'Hocquincourt. L'Infanterie plia d'abord; & l'Archiduc Léopold, & le Comte de Fuenfaldaigne, qui la commandoient, furent obligés de se retirer en désordre vers Cambray; mais le Prince de Condé, avec la Cavalerie, se retira en bon ordre, après avoir favorisé la retraite. Les Espagnols y perdirent tout leur canon & leur bagage, & 2000 hommes furent faits prisonniers. Arras est demeuré au pouvoir de la France, en vertu de la Paix des Pyrénées, conclue l'an 1659.

Le 3 Mars 1712, un corps de 25000 hommes des troupes alliées ayant pénétré jusqu'à cette Ville, y jeta quelques bombes; mais sans y causer un grand dommage.

LA GOUVERNANCE D'ARRAS.

Cette Gouvernance consiste en 314 Villages & Hameaux, outre trente-sept de la Gouvernance d'Oisy, & vingt-sept d'Aubigny-la-Marche, qui dépendent aussi de celle d'Arras. Plusieurs belles & puissantes Abbayes, qui sont celles du Mont-Saint-Eloi, de Maroëul, d'Avines, d'Estreun, &c. rendent les environs très-agréables.

L'Abbaye du Mont-Saint-Eloy est sur une hauteur, à deux grandes lieues d'Arras. Ce n'étoit d'abord qu'un Oratoire, bâti par saint Eloy, qui y assembla quelques Hermites, & y mourut vers l'an 658. Les Normands l'ayant brûlé vers l'an 880, la Maison demeura abandonnée, jusqu'à ce que l'Evêque Fulbert, la rétablit, & fit bâtir l'Eglise, qu'il dédia à saint Pierre & saint Paul, & y mit huit Chanoines séculiers. L'Evêque Lietbert y mit, l'an 1066, des Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin; leur habillement violet ressemble à celui des Evêques. Le Prieuré d'Aubigny, à trois lieues d'Arras, dépend de cette Abbaye. En 1413, les Religieux avoient obtenu de Jean, Duc de Bourgogne, la permission de la fortifier de murailles & de tours, moyennant une reconnoissance, (qui est encore en usage,) de présenter une lance blanche au Comte d'Artois, à la mort de chaque Abbé.

L'Abbaye de Maroëul est aussi de Chanoines Réguliers de saint Augustin, fondée en 935, par sainte Bertile.

Celle d'Avesnes, Dames Nobles de l'Ordre de saint Benoît, fut fondée

GOUVER-
NANC
D'ARRAS.

GOUVERNANCE
D'ARRAS.

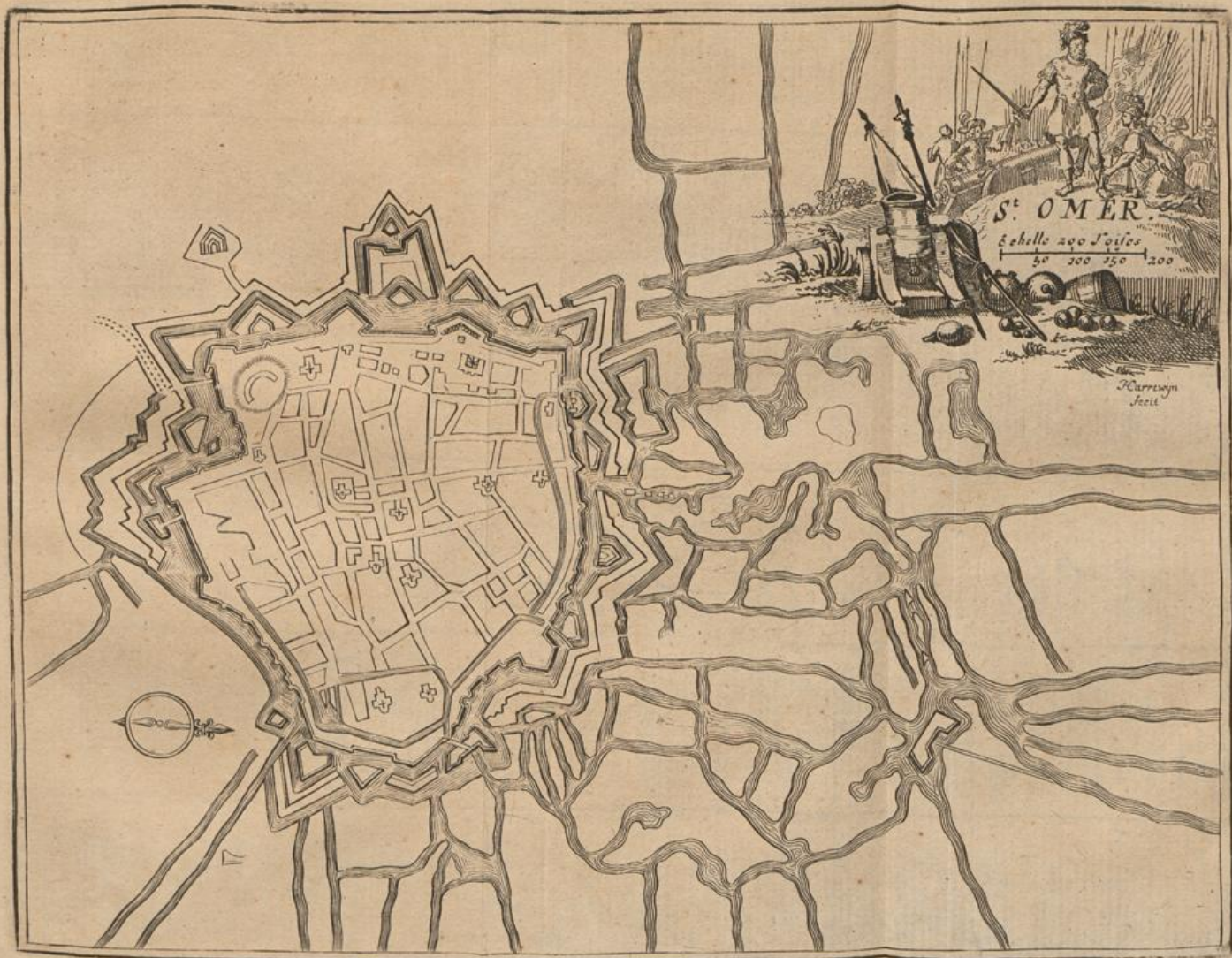
premièrement près de Bapaume, l'an 1128, par Thierry & Clémence, Comtes de Flandres, pour treize Religieuses. Leur Monastere ayant été détruit par les guerres, vers l'an 1558, elles font venues demeurer au Château de Belle-Motte, près d'Arras, autrefois la Maison de plaisance de Marguerite, Comtesse d'Artois.

L'Abbaye d'Estreun, de Religieuses Nobles de l'Ordre de saint Benoît, a été fondée du temps de l'Empereur Charlemagne, & rétablie l'an 1085, par Gerard, Evêque d'Arras.

LA VILLE DE SAINT-OMER.

Saint Omer, Evêque de Téroüane, & saint Bertin, Abbé, ont donné les commencements à cette Ville, qui est la seconde de la Province d'Artois, située sur la riviere d'Aa, qui forme, dans ses environs, plusieurs marais & inondations, à trois lieues d'Aire, à quatre de l'ancienne Téroüane, à huit ou environ de Calais, de Dunkerque & de Boulogne, & à quatorze d'Arras.

Saint



Saint Bertin, né vers la fin du sixième siècle, aux environs de Constance, en Allemagne, se consacra à Dieu dans le célèbre Monastere de Luxeuil, en Franche-Comté, où il trouva St. Omer, son parent, qui, quelques années avant lui, y avoit embrassé le même état. Le Roi Dagobert I ayant confié à saint Omer le Gouvernement du Diocese de Térouane, cet Evêque tira hors du Monastere de Luxeuil saint Bertin, saint Momelin & saint Ebertran, pour travailler avec lui à la conversion des Peuples, qui étoient encore presque tous plongés dans les ténèbres du Paganisme. La Terre de *Sithieu*, qui comprend aujourd'hui la Ville de Saint-Omer, appartenoit alors à un riche Seigneur du Pays, nommé Aldroald: il avoit été converti à la Foi par saint Omer, & n'ayant point d'enfants, il offrit, vers l'an 645, au saint Evêque cette partie de ses biens pour y construire un Hôpital; mais saint Omer lui persuada de la donner plutôt à l'Abbé Bertin & à ses deux Compagnons, pour y bâtir un Monastere à l'honneur de saint Pierre. Tels furent les commencemens de l'Abbaye de Saint-Bertin, laquelle est devenue si cé-

ST. OMER.

lebre en peu de temps, tant par le nombre de Religieux qui se mirent sous la conduite de saint Bertin, que par le nombre d'habitants qui se sont venus établir en ce lieu, qu'enfin il est devenu une grande & belle Ville, qui a retenu le nom *Audomarum* ou *Audomaropolis*, à l'honneur de saint Omer, qui a procuré la fondation de cette Abbaye de saint Bertin. Outre celle-ci, il bâtit aussi une Eglise à l'honneur de la Ste. Vierge, qui est aujourd'hui la Cathédrale de Saint-Omer. Ce Saint étant mort l'an 668, y fut enterré par les soins de saint Bertin. Ses Reliques ayant été enlevées depuis par Maur, Abbé de Saint-Quentin, Foulques, Evêque de Térouane, fut obligé de les recouvrer à main armée, en 843. Elles furent remises, non pas dans l'Eglise de Notre-Dame, mais dans celle de l'Abbaye de Saint-Bertin. Long-temps après, l'on transporta le chef avec quelques ossements, dans l'Eglise de Notre-Dame, dite à présent de Saint-Omer, où on les conserve au grand Autel du Chœur, dans une belle chasse d'argent, longue d'environ six pieds, & élevée à proportion.

Originairment les Religieux de Saint-Bertin desservirent celle de Notre-Dame, en conséquence de la donation qui leur en avoit été faite par saint Omer, Evêque de Térouane; mais l'an 820, Fridugis, Abbé de Saint-Bertin, retira de cette Eglise de Saint-Omer, quarante Religieux de Saint-Bertin, qui la desservoient, & il substitua à leur place trente Chanoines séculiers, auxquels il donna le tiers des revenus de l'Abbaye. On soutient que Folcuin, Evêque de Térouane, y établit, l'an 839, un Religieux, à titre de Coustre ou Gardien, afin d'y chanter la Messé à certains jours de l'année, & d'y recevoir alors les offrandes; & que dans la suite ce Coustre a été changé en Prévôt, avec le titre de premiere Dignité de l'Eglise de Notre-Dame & de Saint-Omer. Les Papes accorderent dans la suite quantité de privileges, tant à cette Eglise qu'à l'Abbaye de Saint-Bertin; ce qui a occasionné depuis plusieurs siècles, bien des procès entre l'une & l'autre, pour la supériorité & exemption; & ces différends durent encore aujourd'hui jusqu'à un tel point, qu'on s'inscrit en faux contre les Titres mêmes de la fondation que saint

 ST. OMER.

Omer & saint Bertin ont commencée. Foulques, Abbé de Saint-Bertin, & depuis Archevêque de Rheims, commença, l'an 881, une enceinte pour renfermer son Abbaye, & toutes les maisons contiguës; & le Comte Baudouin-le-Chauve en fit une Ville murée l'an 902. La nature & l'art concourent à la rendre très-forte, & il y a un bon Château pour sa défense, lequel a son Gouverneur particulier. On remarque plusieurs tours rondes à l'antique dans l'enceinte de ses murailles, des bastions bien revêtus, des demi-lunes, des fossés larges & profonds, &c. Depuis que le Maréchal de Vauban a pris le soin de fortifier régulièrement la Ville aussi-bien que le Château, elle est devenue une des Places des plus importantes de tout le Pays conquis.

Le Pape Paul IV érigea Saint-Omer en Evêché en 1559, après la ruine de la Ville de Téroüane, dont le Diocèse a été partagé en trois nouveaux Evêchés, savoir de Boulogne, d'Ypres & de Saint-Omer; le premier, Suffragant de l'Archevêché de Rheims, le second de Malines, & le troisieme de Cambray.

Celui de Saint-Omer contient dix

Villes, & environ 200 Paroisses, divisées en l'Archiprêtré de la Ville; neuf Doyennés Ruraux, dans lesquels il y a trois Collégiales; sçavoir, Aire, Lillers & Hedin; cinq Abbayes d'Hommes & autant de Filles. Les Doyennés sont: Hedin, Aire, Lillers, Bourbourg, Merville, Helfaud, Arcques, Waetene & Bollezeele. Les revenus de l'Evêché sont ceux de Térouane en partie, de la Prévôté de Saint-Omer, & du Monastere de Waetene, autrefois de Chanoines Réguliers.

ST. OMER.

ÉVÊQUES DE SAINT-OMER.

Philippe II, Roi d'Espagne, nomma pour premier Evêque de cette Ville, Guillaume de Poitiers, Prévôt de Saint-Omer & de Saint-Lambert à Liege. Il avoit été nommé, l'an 1553, par l'Empereur Charles-Quint à l'Evêché de Térouane; mais il refusa d'être Evêque, & mourut l'an 1570.

I. Gerard d'Hamericourt, Abbé de Saint-Bertin; il fut sacré en 1563, & mourut en 1577. Il avoit retenu son Abbaye avec l'Evêché, & fonda de ses revenus un beau College pour les Jésuites à Saint-Omer.

II. Jean Six, Lillois, Président du grand College des Théologiens à Louvain, ensuite Chanoine & Pénitencier de Saint-Omer; il fut sacré l'an 1581, tint un Synode l'an 1583, & mourut en 1586.

Jacques de Pamele, Brugeois, Chanoine de Bruges, puis Archidiacre de Saint-Omer, & Prévôt de l'Eglise de Saint-Sauveur à Utrecht, fut nommé à cet Evêché; mais ce savant homme mourut en 1587, avant d'être sacré.

III. Jean de Vernois, Bourguignon, Dominicain, Docteur de Sorbonne, fut sacré en 1590, & mourut en 1599.

IV. Jacques Blaise ou Blasæus, de l'Ordre de saint François, Evêque de Namur, devint, l'an 1600, Evêque de Saint-Omer, où il mourut en 1618.

V. Paul Boudot, Bourguignon, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Cambray, & Archidiacre de Brabant; il a été sacré en 1619; & en 1627, il devint Evêque d'Arras, où il mourut en 1635.

VI. Pierre Paunet, natif de Barbançon, en Hainaut, Religieux de l'Ordre de saint François, Confesseur de l'Infante Isabelle, Souveraine des Pays-Bas, sacré en 1627, & mort en 1631.

VII. Christophe Morlet, de Bruxelles, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer, sacré en 1632, & mort l'année suivante.

ÉVÊQUES
DE SAINT-
OMER.

VIII. Christophe de France, Chanoine de Cambray, ensuite Doyen de la Cathédrale d'Arras, a été sacré en 1635, & mourut en 1656.

IX. Ladislas Jonart, Montois, Doyen de la Métropole de Cambray, a été sacré en 1660 : il devint Archevêque de Cambray en 1671, & mourut en 1674.

X. Jacques-Théodore de Brias, Conseiller au grand Conseil à Malines, fut sacré en 1672, passa, l'an 1675, à l'Archevêché de Cambray, & mourut en 1694.

Jean-Charles de Longueval, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer, ayant été nommé à cet Evêché par le Roi d'Espagne, mourut en 1676, avant la réception de ses Bulles. Ce Roi nomma ensuite Pierre Van-den-Perre, qui est mort Evêque de Namur.

XI. Armand Trifan de la Baume de Suze, Abbé de Notre-Dame de Quarante, ensuite Evêque de Tarbes, devint Evêque de Saint-Omer, par la nomination de Louis XIV, Roi de Fran-

ÉVÊQUES
DE SAINT-
OMER.

ce, qui s'étoit rendu maître de cette Ville l'an 1677. Il fut transféré, l'an 1684, à l'Archevêché d'Auch, où il mourut l'an 1705.

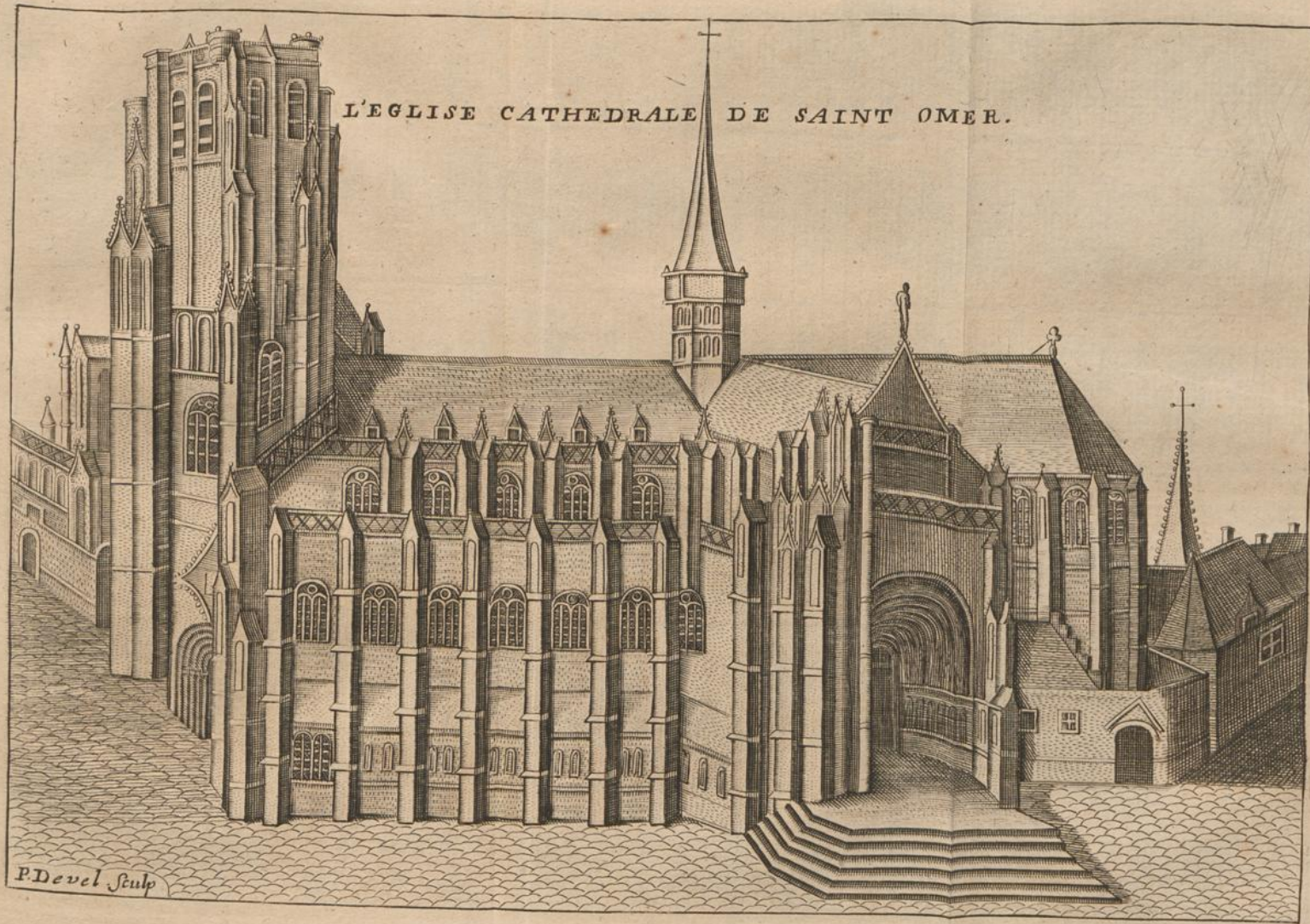
XII. Louis-Alphonse de Valbelle, Docteur de Sorbonne, passa, en 1684, de l'Evêché d'Aleth à celui de Saint-Omer, où il mourut en 1708.

XIII. François de Valbelle de Tourouves, Doyen & Grand-Vicaire de St. Omer, Abbé de Notre-Dame de Ponton, & Aumônier ordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, succéda à son cousin, & fut sacré à Paris en 1710. Il mourut à Saint-Omer le 17 Novembre 1727, âgé de 64 ans.

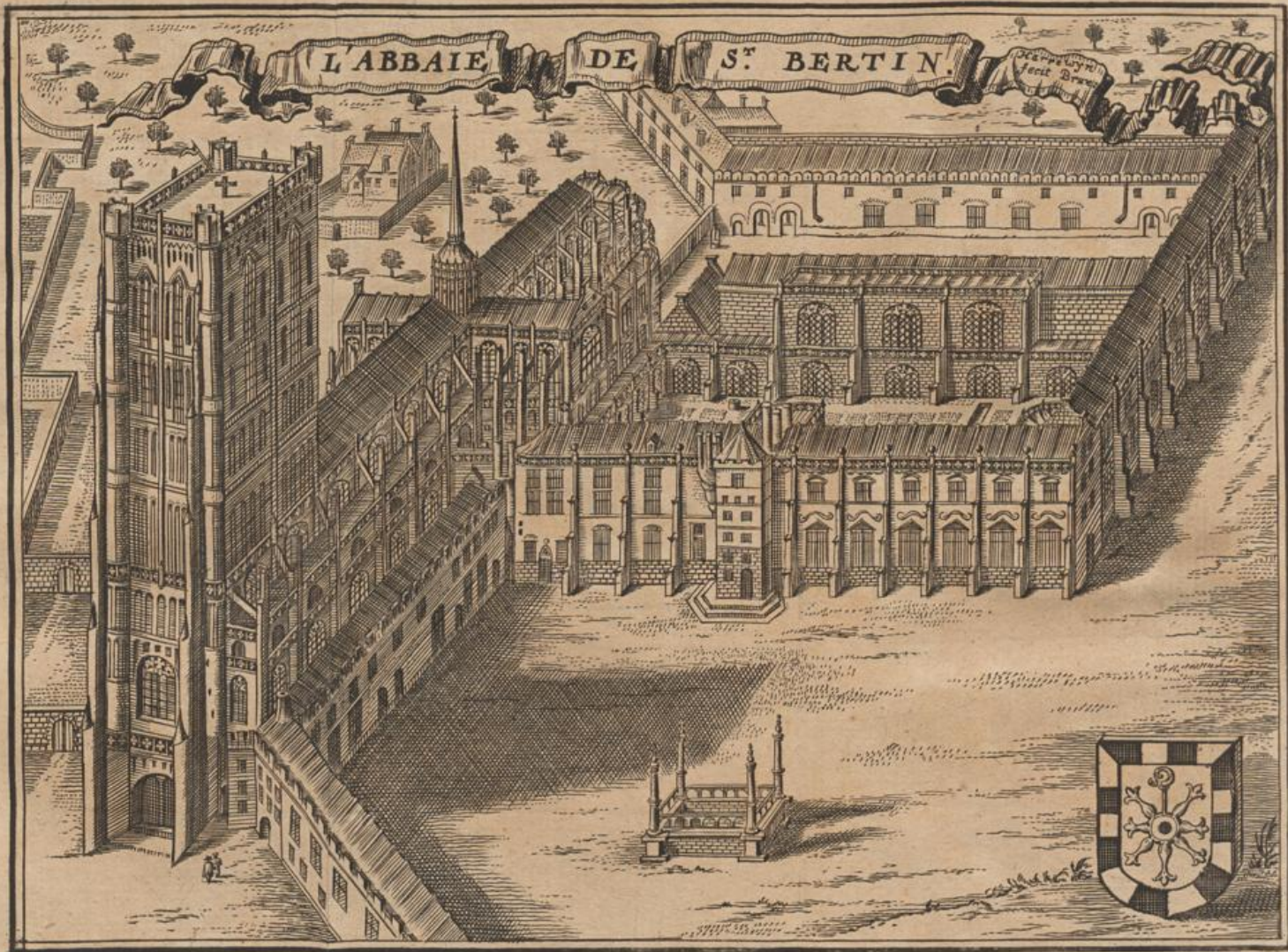
XIV. Joseph-Alphonse de Valbelle, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Doyen & Grand-Vicaire de Saint-Omer, & Aumônier du Roi, avoit été nommé, l'an 1721, à l'Evêché de Sarlat; mais peu de temps après il y renonça, pour devenir Coadjuteur de son oncle. Il fut sacré sous le titre d'Evêque de Hiéropolis, à Paris, le 11 Avril 1723, par le Cardinal de Rohan, & succéda l'an 1727.

L'Eglise Cathédrale de Saint-Omer

L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT OMER.



P. Devel sculp



est très-belle, quoique bâtie à la gothique; son Chapitre est très-ancien, illustre & riche; il a pour Dignités le Doyen, deux Archidiaques, l'un pour l'Artois, & l'autre pour la Flandre; le Chantre, l'Archiprêtre & le Pénitencier: on y compte vingt-neuf grands Chanoines, & cinq moindres, avec plus de vingt Chapelains, plusieurs Grands-Vicaires, &c. L'Evêque donne toutes les Prébendes, excepté celles des neuf Gradués, qui sont électives, comme cela se pratique dans d'autres Evêchés des Pays-Bas.

 ST. OMER.

Outre la Cathédrale, il y a six Eglises Paroissiales, qui sont Sainte-Aldegonde, Saint-Denis & Saint-Sépulcre, à la collation du Chapitre de la Cathédrale; & Saint-Jean, Saint-Martin & Sainte-Marguerite, à la collation de l'Abbé de Saint-Bertin.

La belle & magnifique Abbaye de Saint-Bertin, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, mérite particulièrement la vue des Etrangers. Saint Omer, Evêque de Térouane, l'a fondée à l'honneur de saint Pierre, en un endroit dit Sithieu, situé à une demi-lieue de l'endroit où elle est à présent, par la libé-

ST. OMER.

ralité d'Aldroald, riche Seigneur du Pays. Ce saint Prélat choisit St. Momelin pour en être le premier Abbé; mais celui-ci ayant été élu, en 659, Evêque de Noyon, laissa l'administration du Monastere à saint Bertin, qui le rebâtit à l'endroit où il est à présent. Il y excella tellement en vertus pendant sa vie, & en miracles après sa mort, qu'il arriva l'an 709, que son Abbaye ne fut connue dans la suite que sous le nom de Saint-Bertin. On y célèbre sa Fête le 5 Septembre, & celle de saint Omer le 9 suivant. L'Eglise de Saint-Bertin ne cede en beauté à aucune du Pays. Il y a un grand clocher, quarré & fort haut, construit en 1431, d'où on peut découvrir, en temps serein, les Côtes d'Angleterre. Philippe-le-Bon a tenu dans cette Eglise deux Chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, le premier en 1440, où il créa quatre nouveaux Chevaliers, & l'autre en 1461, où il en créa six.

On soutient que cette Abbaye jouit de plus de cent mille livres de rente; il n'y a eu depuis plusieurs siècles qu'un seul Abbé Commandataire, qui fut le Cardinal du Bois, mort à Paris l'an 1723, le même jour qu'il avoit fait pren-

dre possession à Saint-Bertin. La Communauté est d'environ cinquante Religieux, qui ont beaucoup de régularité & d'application aux études; l'Abbaye d'Auchi-les-Moines, les Prévôtés de Poperingue, Sithieu, &c. en dépendent.

ST. OMER.

Les Jésuites y ont eu deux Collèges, l'un pour les Peres du Pays, qui enseignoient les Humanités, l'autre pour les Peres Anglois, dont les bâtimens sont des effets de la magnificence du Roi Louis XIV. Ils y avoient aussi un Séminaire où l'on instruisoit grand nombre de jeunes Etudiants, qui étoient tous vêtus comme les Jésuites, tant qu'ils demeuroient chez eux. Ce Séminaire ayant été malheureusement réduit en cendres l'an 1725, fut rebâti peu de temps après plus beau qu'il n'étoit auparavant. La Maison qu'ils avoient à Waetene, dans ce Diocèse, servoit de Noviciat à leur Province Angloise.

Les autres Maisons Religieuses sont, les Récollets, Capucins, Dominicains, Carmes déchauffés, & les Chartreux près de la Ville; & onze Monasteres de Filles; savoir, Ursulines, Sœurs Noires, Sœurs Grises, des Sœurs dites de Notre-Dame du Soleil, du tiers-Ordre

ST. OMER.

de saint François, ainsi que les Sœurs de sainte Catherine, les Conceptionnistes, Urbanistes, Repenties, Capucines, Religieuses de sainte Marguerite, de l'Ordre de saint Dominique, (qui furent autrefois à Téroüane,) & les pauvres Claires, qui y sont venues en 1591, après avoir été chassées par les Hérétiques, de leur Couvent de Ziriczée, en Zélande.

Le Séminaire Episcopal, où l'on enseigne la Théologie aux jeunes Ecclésiastiques de ce Diocèse, doit ses commencements au premier Evêque Hamericourt. Il y a outre cela deux Collèges, l'un de Saint-Bertin, dépendant de l'Abbaye de ce nom, l'autre des Bons-Enfants, sous l'administration des Chartreux; & trois beaux Hôpitaux, de Saint-Louis, de Saint-Jean, & de Sainte-Anne.

Les François ayant assiégé St. Omer en 1638, furent obligés d'en lever le siège, à l'approche de l'armée d'Octave Piccolomini, Duc d'Amalphi, Général des Armées du Roi d'Espagne & de l'Empereur. Ils l'assiégerent avec plus de succès en 1677, sous le Duc d'Orléans, frere du Roi Louis XIV; la tran-

chée fut ouverte le 4 Avril, & ils emporterent la Place le 20 du même mois, après avoir gagné la fameuse bataille de Cassel. La garnison consistant en 15 ou 1600 hommes, sous les ordres du Prince de Robecq, Gouverneur de la Ville, & du Comte de Saint-Venant, Commandant, fut conduite à Gand. Elle leur fut cédée par la Paix de Nimegue, conclue en 1678. Une partie du Conseil d'Artois, qui avoit tenu, depuis l'an 1640, ses séances à Saint-Omer, après la prise d'Arras, fut supprimée vers ce même-temps.

ST. OMER.

Entre les Fauxbourgs de cette Ville, celui de *Hautpont* est le plus beau & le plus renommé. Il contient environ 300 maisons habitées par des Flamands, qui s'allient entr'eux, & conservent encore leur langage, & manieres de vivre & de s'habiller toutes singulieres. *

LE BAILLIAGE DE SAINT-OMER.

Le Bailliage de Saint-Omer est composé d'un Grand-Bailli, d'un Lieute-

* Les Armes de Saint-Omer sont de gueules à la Croix de Lorraine d'argent.

BAILLIA-
GE DE ST.
OMER.

nant & de plusieurs Conseillers; il y a 79 Villages & Hameaux qui en reffortiffent, & on y plaide deux fois par semaine, auffi-bien qu'à l'Echevinage, qui est composé d'un Mayeur, de douze Echevins & de plusieurs autres Officiers.

Près de Saint-Omer il y a de vastes & spacieux marais, formés par l'amas des eaux qui s'y rendent de tous côtés, sur lesquelles on voit les Isles flottantes, couvertes d'arbres & de verdure, qui donnent une vue très-agréable; on les tire aisément par une corde, & on les met en telle situation que l'on veut, comme si c'étoient des bateaux.

On voit aussi entre ces marais la belle & riche Abbaye de Clairmarets, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui fut fondée en 1140, par Thierrri d'Alsace, Comte de Flandres, à l'instance de saint Bernard, qui y amena lui-même de ses Religieux de Clairvaux; l'Eglise a quatre cents pieds de longueur & quatre-vingt de hauteur.

Au Village de Blendecq, près de cette Ville, il y a une Abbaye de Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1186, par saint Didier, Evêque de Téroüane.

LA VILLE DE BÉTHUNE.

Cette Ville tient le troisieme rang parmi les Villes du Comté d'Artois; elle est située sur le ruisseau de Labiette, lequel, enflé de plusieurs courants d'eau, va se jeter, par deux embouchures, dans la Lis, qui sépare l'Artois de la Flandre. Aire en est éloignée de trois lieues, Lille & Douay de six, Arras & Saint-Omer de huit. Sa situation avantageuse, sur un roc, & ses fortifications régulières, la rendent très-forte. On y voit quatre Portes; un profond Canal portant bateaux; cinq bastions, plusieurs vieilles tours rondes sur les remparts, & un double chemin couvert dans les endroits qui ne peuvent pas être inondés.

Son Château, qui est d'une forme triangulaire, est très-ancien; il avoit été démoli l'an 1578, par les factieux qui favorisoient le Prince d'Orange. C'étoit autrefois la demeure des Seigneurs de Béthune, alliés aux principales Maisons souveraines en France & aux Pays-

Bas, Gui de Dampierre, Comte de Flandres, l'acquit, l'an 1245, par son mariage avec Mahaud, fille & héritière de Robert VII, Seigneur de Béthune & de Termonde.

Béthune a titre de Baronnie, & il y a plusieurs Vassaux qui en relevent, dont les principaux sont qualifiés dans les anciens Actes, *Pairs de la Cour de Béthune*.

Robert I, Seigneur de Béthune, fit bâtir, environ l'an 999, l'Eglise Collégiale, en l'honneur de saint Barthelemi, dont on conserve le bras, qui paroît encore tout écorché. Elle est desservie par un Prévôt & par vingt Chanoines, qui ont été fondés par Robert VII, l'an 1230; quelques-uns de ceux-ci avoient de bons revenus; il y en avoit d'autres dont le revenu étoit si modique, que le gros de leur Prébende montoit à peine à une pistole par an. Mais depuis l'an 1730 elles furent réunies & réduites à quatorze.

La Paroisse de Sainte-Croix est dans la nef de la Collégiale; l'autre Paroisse est dédiée à saint Vaast depuis l'an 1539. Il y a encore un Couvent de Capucins, un de Récollets, fondé l'an 1330; une Abbaye de Bénédictines Réformées,

formées, ou de Dames de la Paix ; un Couvent de Religieuses Annonciades ; un d'Hospitalieres, & ci-devant un College de Jésuites. Il y a aussi une très-célebre Confrairie des Charitables de St. Eloy, instituée, l'an 1188, par deux Maréchaux, dans une belle Chapelle dédiée à ce Saint, où il y a aussi une sainte Chandelle. Les Confreres s'obligent solennellement à assister les pestiférés.

Béthune est aussi renommée par les bons fromages qu'on y fait, & qu'on transporte par tout l'Artois. Il y a deux Foires franches, l'une à la Saint-Barthelemi, & l'autre à la Chandeleur.

Les François la prirent le 29 Août 1645, sous le commandement de Gaston, Duc d'Orléans, oncle de Louis XIV; & elle leur est restée par la Paix des Pyrénées. Le Maréchal de Vauban en a fait augmenter de beaucoup les fortifications; il y fit faire de belles casernes pour le logement des troupes, de sorte qu'elle est maintenant une Place réguliere & très-forte.

En 1710, après la prise de Douay, le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marleborough, commandant l'armée des Alliés, firent investir Béthune le

BÉTHUNE.

15 Juillet, par vingt-six Bataillons & dix-huit Escadrons, pendant que ces deux Généraux observerent l'armée Françoisé du Maréchal de Villars. La tranchée fut ouverte le 24; & on commença à la battre le 3 Août. M. Du Puy-Vauban, Lieutenant-Général de France, & neveu du Maréchal de Vauban, y commandoit; & avec neuf Bataillons, quatre Escadrons, & un Détachement de Canonniers & Bombardiers, il soutint un siege de six semaines, & capitula le 28 Août, à condition que la garnison fortiroit le 31 avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduite à Saint-Omer. Le 29 Mai 1713, les François rentrent dans leur ancienne possession.

L'AVOUERIE de Béthune contient trente-neuf Villages ou Hameaux. On voit dans ses environs le Pricuré de Saint-Prix, dépendant ci-devant de l'Abbaye de Saint-Pierre à Abbeville, maintenant de celle de Saint-Bertin à Saint-Omer; celui de Rebreuve, sous l'Abbaye de Saint-Eloi près d'Arras, & celui de Beuvrieres dépendant de Saint-Vaast à Arras.

Le Bourg de Houdaing est à deux

lieues de Béthune; il y a une Prévôté de Bénédictins, qui dépend de l'Abbaye de Lobbes, au Pays de Liege, & un Couvent de Dominicaines.

 BÉTHUNE.

Gonnay est à une lieue de Béthune: on y voit deux Monasteres, l'un de Chartreux & l'autre de Chartreuses, qui sont des endroits fort agréables: ces deux Chartreuses ont été fondées environ l'an 1328, par Mathilde, Comtesse d'Artois, & par Thierrri Herisson, son Chancelier, qui fut ensuite Evêque d'Arras.

 LA VILLE D'AIRE.

L'Empereur Charles-Quint ayant fait démolir, en 1553, la Ville de Térouane, qui n'étoit éloignée d'Aire que de deux lieues, cette Ville en profita beaucoup. C'est une Vicomté qui appartient au Prince de Robecq, Comte d'Estaires, &c. de la Maison de Montmorenci. Son assiete est sur la Lis, qui la sépare en deux, entre des marais qui la rendent presqu'inaccessible. Elle est du Diocèse de Saint-Omer, qui n'en est

AIRE.

éloignée que de trois lieues, avec laquelle elle commerce par un canal tiré de cette Ville, & qui entre alors dans la Lis, comme aussi les ruisseaux de Sernoï, de Madieq & de Cacquette, dont les deux premiers fournissent de l'eau aux Fossés d'Aire, & le troisieme traverse la Ville. C'est par ce Canal, qu'on appelle *le nouveau Fossé*, que se transportent toutes les marchandises qui viennent de Dunkerque, & qui se distribuent ensuite par toutes les Villes du Pays.

Aire, en latin *Aria* ou *Aëria*, est fortifié de huit bastions, & il y a trois Portes, dites d'Arras, de Saint-Omer, & de Notre-Dame. Le Fort Saint-François, qui a cinq bastions, couvre la Ville du côté de la Flandre, & contribue beaucoup à sa défense, ainsi que le Château. Ils ont chacun leurs Commandants particuliers.

L'Eglise principale est dédiée à saint Pierre; elle est Collégiale & Paroissiale. On soutient que le corps de Pepin, Roi de France, mort l'an 678, y a été enterré, comme aussi celui de la Reine Berthe, son épouse; les François soutiennent néanmoins que ces corps sont à l'Abbaye de Saint-Denis en France.

Antoine de Buc, second Forestier de Flandres, la fit bâtir; & Baudouin de Lille, Comte de Flandres, y fonda, en 1064, quatorze Prébendes. Ce Chapitre fut encore augmenté en 1186, par Philippe d'Alsace, Comte de Flandres: tellement qu'il y a maintenant trente-neuf Chanoines, qui ont pour Dignités un Prévôt, un Doyen, un Chantre, un Ecolâtre & un Trésorier. L'Eglise, qui étoit une des plus belles du Pays, a été entièrement ruinée par le siege de l'an 1710; & sa Tour admirable, qui avoit été percée en plusieurs endroits, tomba l'an 1713, par l'indiscrétion des Magistrats, qui firent sonner toutes les cloches le jour qu'on rendit la Place à la France.

Il y a encore l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame, le College où étoient les Jésuites, dont l'Eglise est très-belle; les Couvents des Capucins, des Pénitentes ou Capucines, des Sœurs-Grises, des Conceptionnistes, des Clarisses Angloises, deux Hôpitaux, & un Béguinage.

Le Roi Louis XI la prit par la trahison de son Gouverneur, Sr. de Cohem, l'an 1482, sur l'Archiduc Maximilien d'Autriche, Souverain des Pays-Bas, qui la fit rendre ensuite par le Traité de

AIRE.

Paix conclu à Arras. Charles de la Porte, Maréchal de la Meilleraye, l'assiégea encore le 19 Mai 1641, & la prit après un pénible siege, soutenu par une garnison Espagnole, Italienne & Wallonne, au nombre de 3000 hommes; il n'y eut au dehors aucun pied de terre, qui n'eût été disputé à main armée. Les Assiégés s'étant défendus pendant deux mois, obtinrent enfin le 26 Juillet une capitulation honorable. Les Espagnols profitant du désordre des François, qui venoient de perdre une bataille contre le Duc de Bouillon & le Comte de Soissons, près de Sedan, ne leur donnerent pas le temps de fortifier la Ville d'Aire, ni de réparer les breches; car ils la reprirent le 7 Décembre suivant, sous la conduite de Jean, Baron de Beck, qui de Messager étoit devenu Général de l'armée d'Espagne, & Gouverneur de Luxembourg.

Le Maréchal d'Humieres vint l'assiéger l'an 1676, pendant que le Prince d'Orange attaquoit Maestricht. On ouvrit la tranchée le 24 Juillet, devant le Fort de Saint-François, qui fut abandonné le lendemain par les Espagnols; on attaqua ensuite la Ville avec une telle

furie, qu'elle fut obligée de capituler le dernier Juillet, après vingt jours de siege, & cinq de tranchée ouverte.

AIRE.

Les François, depuis qu'ils en font les maîtres, en ont fait une des plus fortes Places du Pays conquis. Ils la perdirent en 1710, lorsque les Alliés, sous le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marleborough, la vinrent assiéger le 4 Septembre. La tranchée y fut ouverte le 13, & on commença à la battre le 19 du même mois. Le Marquis de Goisbriant, Lieutenant-Général François, commandoit dans la Ville avec vingt Bataillons, & il fut obligé de se rendre faute de munitions de guerre. La capitulation portoit, que la garnison sortiroit le 9 Novembre, avec tous les honneurs de la guerre, & qu'elle seroit conduite à Arras. Le Fort Saint-François se rendit en même-temps; mais les François rentrèrent dans la possession de la Ville d'Aire, le premier Juin 1713, en vertu de la Paix d'Utrecht.

Le Bailliage d'Aire ne contient que seize Villages & Hameaux. On y voit le Village de Guinegâte, fameux par la victoire que Maximilien, Archiduc d'Autriche, y remporta en 1479, sur

AIRE.

l'armée de France, commandée par Philippe, Maréchal de Crévecœur & d'Esquerdes, qui alloit au secours de la Ville de Térouane. On nomma cette bataille *la journée des Eperons*, parce qu'en cette occasion les François se servirent moins de leurs épées, que de leurs éperons pour se sauver.*

LA VILLE DE LENS.

LEs anciens Seigneurs ou Châtelains de cette Ville étoient aussi Comtes de Ponthieu & de Boulogne, même avant l'an 1000, & ils étoient alliés à plusieurs Princes souverains de l'Europe. C'est encore aujourd'hui une Vicomté appartenante à la Maison de Reims, dite de Licques. Elle est sur les limites de l'Artois & de la Flandre, étant située sur la rivière de Laviette, à quatre lieues d'Arras & de Douay, & à six de Lille.

On y voit l'Eglise Collégiale & Pa-

* Les Armes d'Aire sont de gueules à l'Aigle éployé d'argent membré & becqué d'or.

roissiale de Notre-Dame & de saint Vulgan, Hermite, Anglois de Nation, (décédé à Arras, du temps de saint Vaast.) Elle fut bâtie en 1028, par Baudouin IV, Comte d'Artois. Eustache, Comte de Boulogne, & Ide, sa femme, y fondèrent un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen. La tour, qui est assez jolie, fut achevée l'an 1705. Il y a encore la Paroisse de Saint-Léger, un Couvent de Récollets, qui est un des plus anciens du Pays, & qui fut commencé vers l'an 1220, par saint Pacifique, Disciple de saint François d'Assise, & premier Provincial des Freres Mineurs en France, qui est enterré à Lens; outre un Couvent de Récollettes & un Hôpital.

Cette Place a été fortifiée, & souvent prise & reprise autrefois; mais on en a rasé les fortifications dans la suite. Le Maréchal de Gassion l'assiégea en 1647, & y fut blessé d'un coup de mousquet le 28 Septembre, lorsqu'il s'efforçoit d'arracher un pieu d'une palissade; il se fit transporter à Arras, où il mourut le 2 Octobre, quatre jours après sa blessure. La Ville de Lens se rendit le lendemain de sa mort, 3 Octobre 1647.

Le 20 Août 1648, le Prince de Condé

LENS.

gagna dans la plaine de Lens une sanglante bataille sur l'Archiduc Léopold, Gouverneur-Général des Pays-Bas, lequel après s'être emparé de la Ville de Lens, s'étoit posté dans un camp avantageux & presqu'inattaquable ; de sorte que le Prince de Condé, pour l'attirer au combat, décampa à sa vue. La Cavalerie de l'Archiduc fondit en même-temps sur celle du Prince, la renversa & la poussa jusqu'à la première ligne du corps de bataille, qui fut mis en désordre. Le Général Beck croyant déjà la victoire assurée, descendit avec toute son Infanterie dans la plaine ; mais sur ce mouvement, le Prince de Condé chargea si à propos la Cavalerie Espagnole, au moment qu'elle s'ouvrit pour recevoir l'Infanterie dans le centre de la ligne, qu'il la rompit ; elle se rallia néanmoins, soutenue par le corps de réserve, & rétablit le combat ; mais enfin elle fut enfoncée. L'Infanterie Espagnole y souffrit beaucoup, & le Général Beck fut pris & blessé d'une plaie mortelle, dont il mourut peu de temps après.

Le Bailliage de Lens contient 132 Villages & Hameaux. On y voit dans

les environs, à une demi-lieue de cette Ville, l'Abbaye d'Aunai, Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, qui a été fondée l'an 1251, par Michel, Seigneur d'Antoing.

 LENS.

 LA VILLE DE BAPAUME.

ON lui donna les privileges de Ville environ l'an 1335, lorsqu'elle fut entourée de murailles. Quoique petite, elle est très-forte néanmoins, tant par sa situation que par les ouvrages qui l'environnent. Elle est située sur les frontieres de Picardie, entre Arras & Peronne, à cinq lieues de chacune.

Il n'y a point d'eau dans ses Fossés: il seroit cependant bien difficile de l'assiéger, à cause qu'on ne trouve ni rivières ni fontaines à quatre lieues à la ronde. On souffroit pour cela quelquefois disette d'eau dans la Ville, celle de cisternes étant très-mauvaise, & les puits profonds, la plupart de 140 pieds; mais enfin le Sr. le Feulon, Ingénieur de la Place, ayant fait creuser à une demi-lieue de la Ville, environ quinze

BAPAUME

pieds de profondeur, y a trouvé deux grands bassins de pierre, & une source d'eau vive, jusqu'alors inconnue. Il a trouvé aussi le moyen de conduire cette source sur la grande Place, où le Magistrat a fait faire une Fontaine, qui sert de piédestal à la statue pédestre du Roi Louis XV, laquelle y fut placée le 19 Avril 1723.

Bapaume n'a que deux Portes, avec un Château, qui est un gros pavillon carré, environné de très-hauts boulevards. C'est une Vicomté appartenante au Prince d'Epinoÿ, & avant lui aux Seigneurs de Beaumets.

La Paroisse est dédiée à saint Nicolas; elle fut bâtie l'an 1557 : on y voit un Couvent de Récollets, l'Hôpital de Saint-Pierre, desservi par des Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, & une Commanderie de l'Ordre de Malthe, avec titre de grand Prieuré.

L'Hôtel-de-Ville est soutenu de plusieurs piliers de pierre bleue, sous lequel il y a un grand Corps-de-garde pour les Soldats; il est orné de plusieurs médailles & statues, & d'un joli béfroi.

Le Maréchal de la Meilleraye enleva cette Place aux Espagnols le 18 Sep-

tembre 1641 : un Officier François, nommé Saint-Preuil, eut la témérité de charger la garnison, qui étoit sortie par composition; mais il eut la tête tranchée, pour avoir manqué à la foi qui avoit été donnée. Depuis ce temps-là elle est demeurée aux François, qui en ont augmenté considérablement les fortifications. *

BAPAUME.

Le Bailliage de Bapaume contient 64 Villages & Hameaux. Il y a deux fameuses Abbayes dans ses environs, Arouaise & Eaucourt, toutes deux de l'Ordre de saint Augustin.

La première fut commencée l'an 1090, par trois saints Hermites; savoir Helde-mare de Tournay, Conon ou Conrard, qui fut depuis Cardinal, & Roger d'Ar-ras, qui bâtirent en ce lieu une Cellule ou Oratoire, qu'ils firent dédier à l'honneur de la sainte Trinité & de saint Ni-colas. Cette Abbaye devint ensuite Chef d'Ordre, qui eut dans sa dépendance vingt-huit autres Monasteres, tant aux Pays-Bas qu'en France & en Angleter-re; mais cette Congrégation ne subsiste

* Les Armes de Bapaume sont de sinople à trois paulmes d'or.

BAPAUME.

plus, depuis l'an 1470. On conserve à Arouaise, dans une belle chasse d'argent, le corps de sainte Monique, mere de saint Augustin.

L'Abbaye d'Eaucourt, à une lieue de Bapaume, fut fondée l'an 1101, par Lambert, Evêque d'Arras, aux instances d'Odon, Hermite, qui en devint le premier Abbé. Il y a encore le Prieuré de Saint-Aubin, qui dépend de l'Abbaye des Bénédictins de Saint-Nicolas-au-Bois, près de la Fere, en Vermandois.

LA VILLE DE HEDIN.

L'Ancienne situation de Hedin étoit à une lieue de celle d'aujourd'hui. On y a vu autrefois un Palais magnifique, bâti vers l'an 1068, par ordre de Baudouin de Mons, Comte d'Arrois, qui y tenoit souvent sa Cour. Philippe de Bourgogne y bâtit aussi un Château l'an 1395. En 1477, Hedin fut pris & brûlé par Louis XI, Roi de France, comme aussi en 1521 & en 1537, par le Roi François I; mais Philibert-Em-

manuel, Duc de Savoie, Général des Armées de l'Empereur Charles-Quint, la reprit avec le Château, le 28 Juillet 1553, & la fit raser entièrement, comme on avoit fait à Téroüane.

HEDIN.

Ce Prince la fit rebâtir l'année suivante, avec un Fort, dans un lieu appelé *le Mesnil*, & la nomma *Hédinfert*, faisant allusion à ces quatre lettres, F, E, R, T. *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*, qui est l'ancienne devise des Ducs de Savoie.

Cette Place est du Diocèse de Saint-Omer, vers les frontieres de la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, & à quatre de Montreuil & de Saint-Paul: on la nomme en latin *Hesdinium*. Elle est en partie environnée d'un marais, qui la rend presqu'inaccessible. La riviere de Canche la sépare en deux; & il faudroit même deux corps d'armée pour l'assiéger, puisqu'une partie de la Ville étant prise, l'autre seroit encore en état de se défendre. C'est un hexagone régulier, environné d'un bon fossé & d'une contrescarpe, avec des demi-lunes & autres ouvrages, qui couvrent le corps où il n'y a pas de marais.

Il n'y a que deux Portes, dites du

HEDIN.

Bourg & de Montreuil. L'Eglise principale est dédiée à saint Martin; il y a un Chapitre de douze Chanoines, avec un Chantre, qui est la premiere Dignité; ces Prébendes sont à la collation du Roi. Les Jésuites y avoient aussi un College; les Récollets y ont un Couvent, ainsi que les Sœurs Hospitalieres du tiers-Ordre de saint François. L'Abbaye de Religieuses de sainte Claire y fut fondée l'an 1437, par Isabelle, femme de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne.

Les François s'en rendirent les maîtres en 1639, sous la conduite de Charles de la Porte, Marquis de la Meilleraye, qui reçut sur la brèche le bâton de Maréchal de France, que Louis XIII lui donna.

En 1658, la Ville de Hedin passa au pouvoir des Espagnols, par un événement singulier. Le Sr. de Belle-Brune, Gouverneur de cette Place, étant mort le 16 Février 1658, le Cardinal Mazarin fit donner le Gouvernement vacant au Comte de Moret, frere cadet du Marquis de Vardes. Un Officier nommé Fargues, qui étoit Major de la Place, vint exprès à Paris pour rendre ses respects

respects au Comte de Moret, & pour le prier de se servir de lui, & de le continuer dans sa Charge. Le Comte le reçut très-froidement, & lui fit entendre qu'il vouloit mettre dans Hedin des Officiers qui lui étoient particulièrement attachés; ajoutant qu'il iroit bientôt prendre possession de son Gouvernement, où il lui feroit savoir les volontés du Roi. Fargues mal satisfait de cette réponse, & encore plus du peu d'espérance qui lui restoit de conserver sa Charge, prit la résolution de s'y maintenir par force. Le Maréchal d'Hocquincourt étoit alors retiré dans une de ses Terres en Picardie, très-mécontent de la Cour & du Cardinal Mazarin; Fargues alla le trouver, & lui fit part de son dessein. Le Maréchal lui promit de le seconder de tout son pouvoir, & l'assura qu'il iroit lui-même à Hedin pour le soutenir. Fargues s'y rendit en diligence, & découvrit son projet à la Riviere, son beau-frere, qui avoit la Charge de Lieutenant de Roi: il n'eut aucune peine à le faire entrer dans ses vues. Les discours du Comte de Moret lui firent comprendre qu'il étoit aussi menacé de perdre son emploi, & un

HEDIN.

intérêt commun les réunit : ils travaillèrent de concert à gagner les autres Officiers de la Garnison, qui leur étoient dévoués, & qui s'engagerent à les rendre maîtres de la Place, & à les y maintenir contre quiconque entreprendroit d'y entrer malgré eux. Les Soldats de la Garnison prirent les mêmes engagements que leurs Officiers, & le complot étoit formé, lorsque le Comte de Moret arriva pour prendre possession de son Gouvernement. Il trouva les Portes fermées; il se nomma, & demanda à parler au Lieutenant de Roi; la Riviere lui fit dire qu'il ne pouvoit le recevoir ni le reconnoître pour Gouverneur, & qu'il le prioit de se retirer. Le Comte de Moret surpris & irrité de cette réponse, s'emporta contre la Riviere, & menaça de le faire punir; mais on lui cria que l'on alloit faire tirer sur lui, s'il ne s'éloignoit. Il fut obligé d'aller coucher à Abbeville, d'où il écrivit à la Cour ce qui venoit de lui arriver. Le Cardinal Mazarin, qui ne s'attendoit pas à cette nouvelle, en fut fort alarmé, & suivant sa méthode ordinaire, il mit l'affaire en négociation; il offrit de grands avantages à Fargues & à la Ri-

viere, s'ils vouloient se désister de leur entreprise : mais le Maréchal d'Hocquincourt, qui arriva à Hedin sur ces entrefaites, fit rompre tout commerce avec le Cardinal, & il engagea ces deux Officiers à traiter plutôt avec le Prince de Condé, qui étoit alors au service d'Espagne. Ils firent un Traité avec ce Prince, par lequel il promit de faire payer la Garnison de Hedin par le Roi d'Espagne, laquelle ne pourroit être changée que du consentement de la Riviere & de Fargues, qui promirent de leur côté de servir fidèlement le Prince, & de ne jamais faire aucun accommodement avec la Cour, que de concert avec lui. Le Prince s'obligea pareillement à ne faire aucun Traité avec la France, sans les y comprendre. Dès que ces Articles furent signés, ils se mirent à faire des courses aux environs d'Abbeville & de Montreuil, & à établir des contributions en France. Le Cardinal avoit fait arrêter la femme de Fargues, avec ses enfans, pour lui servir d'otage, & pour le retenir par la crainte des vengeances que l'on pourroit exercer sur eux, s'il s'obstinoit dans sa rébellion; mais cet artifice ne réussit

 HEDIN.

pas. Fargues étoit résolu de tout sacrifier pour se maintenir dans son poste ; & il acquit bientôt tant d'autorité dans la Ville , que le Maréchal d'Hocquincourt jugeant que sa présence y étoit inutile , en sortit pour aller joindre le Prince de Condé à Bruxelles.

Vers la fin d'Avril, le Cardinal conduisit le Roi à Amiens, & il y fit amener la femme de Fargues, dont il prétendoit se servir pour reprendre la Ville de Hedin ; cette femme, qui étoit gardée à vue, & qui souffroit sa prison fort impatiemment, fit demander une audience au Cardinal, qui voulant toujours négocier, ne la lui refusa pas : elle lui dit qu'elle étoit au désespoir de ce que faisoit son mari ; & que si elle pouvoit avoir une entrevue avec lui, elle se faisoit fort de le ramener à son devoir. Le Cardinal se laissa persuader ; & il l'envoya sur sa parole à Hedin, avec ses enfants ; mais dès qu'elle y fut arrivée, elle oublia toutes ses promesses, & entra dans tous les sentiments de son mari. Le Cardinal, honteux d'avoir été dupé par cette femme, s'imagina que l'approche de la personne du Roi feroit une grande impression sur l'esprit des

Soldats, & de la plupart des Officiers de la Garnison, qui abandonneroient leur Chef pour se soumettre à leur légitime Souverain. Dans cette espérance, il fit partir le Roi d'Amiens, pour aller à Abbeville, d'où il vint coucher dans un Château proche Hedin. Il envoya lui-même sommer la Garnison de se rendre; mais elle ne répondit à cette sommation que par des coups de canon. Le Roi fut obligé de se retirer. Ce Prince, qui avoit alors vingt ans, conserva toujours un vif ressentiment de cette insulte; & malgré les Lettres d'abolition accordées à Fargues par le Traité des Pyrénées, on lui fit son procès pour des crimes qui n'avoient aucun rapport à sa rebellion, & il fut pendu à Abbeville, huit ans après sa révolte, que l'on regarda toujours comme le véritable motif de sa condamnation.

Le Prince de Condé avoit tenu les engagements qu'il avoit pris avec la Garnison de Hedin, de ne faire aucun Traité avec la France, sans l'y comprendre; car on en fit un Article exprès dans le Traité des Pyrénées, dans lequel il fut stipulé que l'on donneroit des Lettres d'abolition aux Officiers de guerre

HEDIN.

& aux Soldats de cette Garnison, qui s'étoient soustraits à l'obéissance du Roi, à condition que la Place seroit remise entre les mains de Sa Majesté; ce qui fut exécuté en 1660.

Depuis ce temps-là, Hedin est toujours demeuré à la France. L'Abbé Prevost, célèbre par plusieurs Ouvrages qu'il a donnés au Public, étoit né dans cette Ville.

Le Bailliage d'Hedin contient 124 Villages & Hameaux. On voit dans ses environs plusieurs belles Abbayes, comme celle de Cercamp, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, laquelle, quoique située dans l'Artois, dépend néanmoins du Diocèse d'Amiens. Cette Abbaye a été fondée l'an 1137, par les Comtes de Saint-Paul; l'Eglise étoit autrefois très-magnifique, mais il n'en reste à présent que la nef.

L'Abbaye de Blangy, située sous le Diocèse de Boulogne, fut fondée vers l'an 682, pour des Religieuses, par sainte Berthe, Comtesse de Ponthieu, dont on y possède les Reliques. Ce Monastere fut rétabli dans le XI^e. siècle pour des Religieux de saint Benoît, qui furent tirés de l'Abbaye de Fecamp en

Normandie, à laquelle celle de Blangy HEDIN.
a été soumise jusqu'au XIV^e. siècle.

L'Abbaye d'Auchy-les-Moines, de l'Ordre de saint Benoît, Diocèse de Boulogne, fut fondée, vers l'an 720, à l'honneur de saint Silvin; les premiers Religieux furent tirés de l'Abbaye de Saint-Bertin, de laquelle celle d'Auchy doit encore recevoir son Abbé.

L'Abbaye de Dommartin, autrefois Saint-Josse-au-Bois, Diocèse d'Amiens, fut fondée au commencement de l'Ordre de Prémontré, par Milon, Evêque de Téroüane. Elle est très-belle, & une des plus florissantes de tout l'Ordre.

Celle de Saint-André-au-Bois, aussi du Diocèse d'Amiens, à deux lieues d'Hedin, n'étoit en son origine qu'une dépendance de l'Abbaye de Dommartin. Thierri, Evêque d'Amiens, l'érigea en Abbaye l'an 1163. Elle n'a aucune Cure; ce qui est assez particulier dans l'Ordre des Prémontrés. *

* Les Armes d'Hedin sont d'or & de gueules à l'étoile de l'un en l'autre. Celles du Comté de Hedon sont d'azur à l'escarboucle pommeté de huit raix d'or chargés en cœur de l'écusson de la Ville.

LA VILLE DE ST. VENANT.

IL y a eu depuis long-temps des contestations, si cette Ville étoit de la Flandre ou de l'Artois, étant située sur les frontieres de ces deux Provinces: ce qui n'a jamais été décidé. Son Patron est saint Venant, dont elle porte le nom. Elle est située sur la Lis, à deux lieues d'Aire, & a le titre de Comté. Sa principale défense consiste dans les inondations que forment les ruisseaux de Robecq & de Garbecq.

Il n'y a qu'une Eglise, laquelle est dédiée à saint Venant : les Peuples l'ont fait bâtir à l'honneur de ce saint Martyr, qui vécut vers l'an 762, du temps de Pepin, Roi de France. Il avoit servi premièrement sous ce Prince; mais il se donna ensuite entièrement à Dieu, & se retira dans les bois, qui étoient alors aux environs d'Aire, où il fut assassiné par un voleur, qui crut trouver auprès de lui de grandes richesses. Les miracles que Dieu opéra ensuite par l'intercession de saint Venant, & le con-

cours de monde qui vint visiter son tombeau, ont donné l'origine à cette petite Ville. On trouva, l'an 1608, les ossements de saint Venant au Village de Sainte-Itisbergue, à une lieue de cette Ville; mais il y a eu quelques contestations, si c'étoient les véritables Reliques du saint Martyr, dont la Fête se célèbre le 10 Octobre.

ST. VENANT.

Il y a un nouvel Hôpital pour les Malades & les Soldats, gouverné par les Freres, dits *Bons-Fieux*; le Roi Louis XIV l'établit en 1702, & ordonna que les revenus de l'ancien Hôpital de cette Ville & ceux de ses Maladeries, comme aussi ceux de Haverskercke, servissent pour son entretien.

Cette Place a eu autrefois de bonnes fortifications; en 1657, le Maréchal de Turenne, commandant l'armée de France, la vint assiéger, pendant que le Prince de Condé faisoit le siege d'Ardres, en Picardie. Cette dernière Place étoit sur le point d'être prise, & les Espagnols se préparoient déjà à secourir Saint-Venant, lorsque le Gouverneur rendit la Place au Maréchal de Turenne, qui envoya d'abord des troupes pour faire lever le siege d'Ardres, & qui prit

ensuite en quatre jours le Fort de Mardick.

Saint-Venant fut érigé en titre de Comté le 17 Décembre 1655, par le Roi d'Espagne, en faveur de Maximilien de Lieres, Gouverneur de Saint-Omer. En 1659, il fut cédé à la France par le Traité des Pyrénées, & ses fortifications furent rasées.

Le siege que cette Ville a soutenu en 1710 l'a rendue célèbre ; les François en avoient relevé les fortifications, & y avoient mis une bonne garnison, lorsque le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marleborough, commandant l'armée des Alliés, la firent investir le 5 Septembre, après la prise de Béthune. Le Prince d'Orange commanda au siege, & le Chevalier de Selve, Brigadier François, commandoit dans la Ville avec six Bataillons. La tranchée y fut ouverte le 16 ; mais le défaut de vivres & de munitions fut cause que les Assiégés se rendirent par capitulation le 29 suivant. Cette Place fut rendue à la France l'an 1713, par la Paix d'Utrecht. *

* Les Armes de Saint-Venant sont de gueules à deux bars adossés & trois treffles d'or.

LA VILLE DE LILLERS.

LA situation de cette petite Place est entre les Villes d'Aire & de Béthune, éloignée de l'une & de l'autre de deux lieues. Elle a eu autrefois de bonnes fortifications; mais depuis plusieurs années elles ont été démolies, & c'est à présent une Ville ouverte, de peu de considération, sinon que c'est une Châtellenie ou Bailliage, duquel dépendent environ soixante Villages, dont la Souveraineté fut cédée à la France en 1659, par la Paix des Pyrénées.

Son Eglise Collégiale est dédiée à la sainte Vierge & à saint Omer; Wenomar, Seigneur de Lillers, y a fondé, en 1048, un Chapitre de dix Chanoines, desquels il n'y a que quatre qui ont une pleine Prébende. Le Roi les confère alternativement avec le Marquis de Lillers.

Il y a aussi un Couvent de Dominicains, fondé l'an 1623, & un de Sœurs Grises; avec un bel Hôpital pour les Malades & les Soldats, établi en 1695,

LILLERS. par Edit de Louis XIV, en vertu duquel cet Hôpital doit jouir des revenus des Maladeries de cette Ville, & de l'Hôpital de Chocques.

On voit aux environs de Lillers deux Abbayes de Religieux, l'une à Chocques & l'autre à Ham. La première est de Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin. Robert, Seigneur de Béthune, avoit fondé premièrement des Chanoines séculiers l'an 1100; mais vingt ans après, Jean, Evêque de Téroüane, changea ce College en Monastere régulier: ce qui fut confirmé par le Pape Eugene III; & les Seigneurs de Béthune lui donnerent encore de plus grands biens dans la suite.

Celle de Ham, de l'Ordre de saint Benoît, fut fondée en 1084, par Engerand, Seigneur de Lillers; les premiers Religieux vinrent de l'Abbaye de Charroux en Poitou.



 LA VILLE DE ST. PAUL.

ON l'appelle *Fanum S. Pauli*, ou *Paulopolis* : elle est à quatre lieues de Saint-Omer, & à huit d'Arras; quoique de l'Artois, elle dépend pour le spirituel de l'Evêque de Boulogne. Son Eglise Collégiale est dédiée au saint Sauveur. Il y a un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, fondé vers l'an 1030, par Roger, Comte de Saint-Paul. L'Eglise Paroissiale est dédiée à saint Paul : elle a été rebâtie l'an 1674. Outre le Couvent des Carmes, admis l'an 1615, il y a des Sœurs Grises du tiers-Ordre de saint François; des Sœurs Noires, & l'Hôpital de saint Ladre. Plus de 200 maisons de cette petite Ville y furent consumées le 23 Août 1730, en moins de trois heures de temps, par le feu, occasionné par un coup de fusil tiré dans la paille.

Le Comté de Saint-Paul a été possédé par les Princes de la Maison de Luxembourg; il passa dans la Maison de Bourbon par le mariage de François

ST. PAUL.

de Bourbon, Comte de Vendôme, bis-aïeul du Roi Henri IV, conclu en 1475, avec Marie, petite fille & héritière de Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, & Connétable de France, qui avoit été décapité en Grève sous Louis XI. Delà il est entré dans la Maison des Ducs de Longueville, dont le dernier, Charles-Paris d'Orléans, Comte de Saint-Paul, &c. fut tué lorsque les François passerent le Rhin en 1672. Sa sœur, Marie d'Orléans, Duchesse douairière de Nemours, lui succéda: comme elle n'eut pas d'enfants, elle vendit, l'an 1705, la Terre de Saint-Paul à Louis de Melun, Prince d'Epinoy, pour la somme de 375000 livres. Le fils de celui-ci, Louis de Melun, Duc de Joyeuse, Pair de France, &c. fut blessé malheureusement par un cerf que l'on chassoit dans la Forêt de Chantilly, dont il mourut deux jours après, le 31 Juillet 1724, âgé de trente ans, sans laisser d'enfants de son épouse, Armande de la Tour de Bouillon. Par cette mort, le Comté de Saint-Paul échut à Charles, Duc de Rohan, Prince de Soubise, &c. neveu du défunt.

Ce Comté étoit autrefois un arriere-

Fief du Comté d'Artois, quoique les François n'aient pas voulu en convenir aux Conférences de Cambray en 1529, où ils prétendirent que la reconnoissance de cet arriere-Fief se devoit faire devant le Roi de France, en qualité de Comte de Boulogne. Enfin, le Roi Louis XIV, par un Arrêt donné en Janvier 1707, ordonna que le Comté de St. Paul releveroit immédiatement de la Couronne de France, & de la grosse Tour du Louvre, à la charge de dix livres pour les droits & reliefs, &c.

ST. PAUL.

Le Comté de Saint-Paul porte le titre de Sénéchaussée, & sa Jurisdiction s'étend sur deux cents quatre-vingts deux Villages & Hameaux; même le Comté d'Épinoÿ en relève, quoiqu'il ait été érigé en Principauté. *

On voit aux environs de Saint-Paul l'Abbaye de Ruisseauville, Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, autrement dite Notre-Dame-au-Bois, fondée vers l'an 1120, par un Seigneur de Quercy; le Prieuré de Rebreuve,

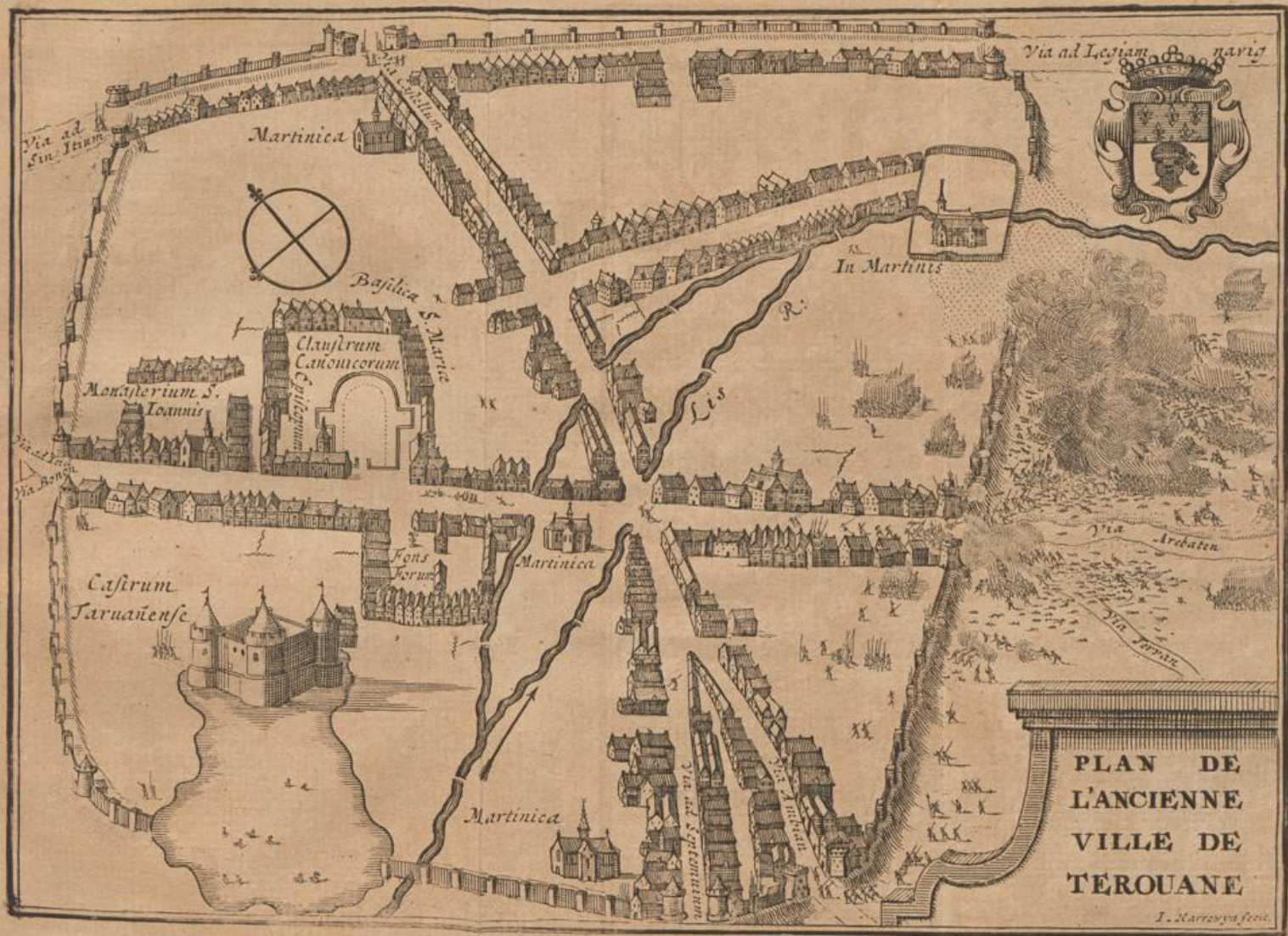
* Les Armes de Saint-Paul sont d'azur à une gerbe d'avoine fleurie d'or, liée de même.

ST. PAUL.

dépendant de l'Abbaye d'Arouaise, près de Bapaume; les Prieurés de Pas, Ligny, &c. Il y a aussi le Village d'Azincourt, où Henri V, Roi d'Angleterre, défit, en 1415, l'armée de Charles VI, Roi de France. Les François y attaquèrent les Anglois, qui se défendirent avec tant de bravoure, qu'ils battirent leurs ennemis à plate-couture. Les Ducs d'Alençon, de Lorraine, de Bar, de Brabant, de Nevers, le Connétable d'Albret, le Maréchal de Boucicault, & l'Amiral de Dampierre, furent tués sur la place.

LA VILLE DE TÉROUANE.

Cette Ville, appelée en latin *Teruana* ou *Civitas Morinorum*, est une des plus anciennes des Pays-Bas, & a été la Capitale des Morins, Peuples de la Gaule Belgique, que le Poëte Virgile a nommé dans son *Enéide*, *extremi hominum Morini*. Elle a été très-célèbre dans l'histoire; très-forte, & le boulevard des Flamands contre la France; mais à présent c'est un des moindres Bourgs



PLAN DE
L'ANCIENNE
VILLE DE
TEROUANE

J. Martigny fecit.

Bourgs de tout le Pays d'Artois, situé sur la rivière de Lis, à deux lieues d'Aire & de Saint-Omer, & à six de Boulogne. On voit encore les murailles de l'ancienne Ville, où il ne reste plus que les ruines d'une seule Porte, dite du Saint-Esprit. Dans cette enceinte il n'y a aucune maison; & ce n'est qu'une prairie, dont les fruits se partagent annuellement entre les Evêques de St. Omer & de Boulogne.

TÉROUANE.

Térouane a eu un Evêché très-ancien, Suffragant de l'Archevêché de Rheims; il étoit si considérable & si étendu, qu'il étoit partagé en vingt-cinq Doyennés, & en 800 Paroisses, qui s'étendoient dans l'Artois, le Boulonnois & la Flandre.

EVÊQUES DE TÉROUANE.

I. St. Antimonde fut envoyé par saint Remi, Archevêque de Rheims, vers l'an 500, pour convertir les Morins, & autres Peuples voisins, qui étoient retombés dans l'idolâtrie, après avoir reçu les lumières de la Foi, par la Prédication de saint Fuscien & de saint Victor, qui y reçurent la Couronne du Martyre vers l'an 286. Ce premier Evêque mourut l'an 519.

II. Atalbert étoit le favori du Roi Lothaire. Après sa mort, arrivée l'an 552, le Siege de Térouane fut longtemps vacant, à cause des irruptions des Huns, & d'autres Peuples barbares.

III. St. Omer, natif de Constance, en Allemagne, & Moine de l'Abbaye de Luxeuil, en Franche-Comté, devint Evêque de Térouane vers l'an 623; étant devenu vieux & aveugle, il se démit de son Evêché, & mourut l'an 695, âgé de cent ans. On fait sa Fête le 9 Septembre.

IV. Drancius fut Suffragant & Vicaire de saint Omer : il mourut l'an 682.

V. St. Baïnus, auparavant Moine & Abbé de Saint-Wandrille en Normandie, mourut en 706.

VI. Ravangere, fondateur de l'Abbaye de Blangy, décéda l'an 720. Saint Sylvin, fondateur de celle d'Auchy-les-Moines, qui avoit été son Suffragant, mourut quelque temps auparavant.

VII. St. Erkembode, Abbé de Saint-Bertin, mourut en 742.

VIII. Adalgere.

IX. Gontbert, mourut l'an 747.

X. Ethaire est nommé dans une lettre

du Pape Zacharie aux Evêques de France.

EVÊQUES
DE TÉ-
ROUANE.

XI. Radualde, fut envoyé au Concile de Rome l'an 768, par l'Empereur Charlemagne.

XII. Athalphe ou Dimmiricius, l'an 791.

XIII. Wigbert.

XIV. Théoduin, l'an 800.

XV. Erembalde.

XVI. St. Folquin fut nommé à cet Evêché l'an 816, par l'Empereur Louis; il décéda l'an 855, & l'on fait sa Fête le 14 Décembre.

XVII. St. Humfride, Religieux de l'Abbaye de Prumy, & Abbé de Saint-Bertin: il souffrit beaucoup par les irruptions des Normands, & mourut l'an 869.

XVIII. Actard, Evêque de Nantes, étant exilé de son Evêché, gouverna pour quelque temps celui de Térouane; en 872, il devint Archevêque de Tours.

XIX. Adalbert quitta l'Episcopat vers l'an 890, & mourut en 914.

XX. Heriland se trouva, l'an 892, au Concile de Rheims, où l'Archevêque Foulques lui donna l'administration de l'Evêché de Châlons-sur-Marne.

ÉVÊQUES
DE TÉ-
ROUANE.

XXI. Etienne, se trouva, l'an 909, au Concile de Soissons.

XXII. Wicfride, Religieux de l'Abbaye de Saint-Bertin, succéda l'an 935, & mourut en 960.

XXIII. David, auparavant Moine de Saint-Pierre à Corbie, mourut l'an 964.

XXIV. Frameric décéda l'an 999.

XXV. Baudouin remit le Siege à Térouane, après qu'il eut été transféré à Boulogne, par son Prédécesseur Hérland, à cause des incursions des Normands. Il rétablit les Eglises, & fonda seize Prébendes dans sa Cathédrale; sa mort arriva l'an 1030.

XXVI. Dregon, Moine de Berg-Saint-Vinox, & Pasteur de Ghistelles, mourut en 1078.

XXVII. Hubert, Archidiacre de Térouane, fut accusé de simonie, & condamné, l'an 1082, à se retirer dans l'Abbaye de Saint-Bertin.

XXVIII. Lambert, natif de Bailleul, occupa par force le Siege de Térouane, & fut sacré par des Evêques schismatiques; il fut excommunié par les Légats du Pape Grégoire VII, & ses Diocésains le chassèrent, en 1084, hors de l'Eglise de Térouane, après lui avoir coupé la langue & les doigts.

XXIX. Gerard fut pareillement accusé de simonie, & condamné, l'an 1099, à finir ses jours dans l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi près d'Arras.

ÉVÊQUES
DE TÉ-
ROUANE.

XXX. St. Jean, Seigneur de Comines & de Warneton, Chanoine de Saint-Pierre à Lille, & puis Religieux au Mont-Saint-Eloi, mourut le 27 Janvier 1130.

XXXI. St. Milon, Abbé de Dommartin, de l'Ordre de Prémontré en Artois, mourut l'an 1158.

XXXII. Milon II, Chanoine Régulier & Abbé de Ruiffesville, de l'Ordre de saint Augustin, succéda à son oncle, dont il étoit Archidiacre; il mourut l'an 1169. L'Archevêque de Rheims n'avoit pas voulu sacrer Milon, à cause des oppositions du Clergé de Boulogne, en Picardie, qui voulut avoir un Evêque particulier; mais le Pape Alexandre III le sacra, & ordonna à ceux de Boulogne de lui obéir. Il n'y a eu d'Evêque particulier à Boulogne que vers l'an 1565, après la destruction de Térouane.

XXXIII. Didier, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, & Archidiacre de Tournay, mourut l'an 1191.

XXXIV. Lambert, natif de Bruges,

ÉVÊQUES
DE TÉ-
ROUANE.

Chancelier de l'Eglise de Rheims, mourut en 1207.

XXXV. Jean, Archidiacre de Térouane, & neveu de Lambert, décéda l'an 1213.

XXXVI. Adam, natif d'Arras, Archidiacre de Paris; il quitta son Evêché l'an 1229, pour servir Dieu dans l'Abbaye de Clairvaux.

XXXVII. Pierre de Douy, Archidiacre de Flandres dans l'Eglise de Térouane, mourut l'an 1250.

XXXVIII. Raoul de Kala, mourut vers l'an 1265.

XXXIX. Henri de Muris, Grand-Chantre de Térouane, mourut l'an 1290.

XL. Jacques de Boulogne, décéda l'an 1301.

XLI. Enguerand de Crequy, auparavant Evêque de Cambrai, mourut vers l'an 1320.

XLII. Jean de Vienne ou Vianden; il devint, en 1334, Archevêque de Rheims.

XLIII. Raimond Sacquet, Conseiller au Parlement de Paris; il devint, en 1355, Archevêque de Lyon.

XLIV. Gilles d'Aiscelin, devint en-

suite Chancelier de France, & puis Cardinal : il mourut l'an 1378.

EVÊQUES
DE TÉ-
ROUANE.

XLV. Robert de Geneve, Chanoine de Paris, devint, l'an 1365, Evêque de Térouane, trois ans après Evêque de Cambray, puis Cardinal, & Pape l'an 1378. Il prit le nom de Clément VII, & tint le Siege à Avignon, pendant le Schisme contre le Pape Urbain VI, qui demeura à Rome. Cet anti-Pape mourut l'an 1394.

XLVI. Gerard de Dainville passa de l'Evêché d'Arras à celui de Térouane, l'an 1368, puis à celui de Cambray en 1372.

XLVII. Adheimar-Robert, Cardinal, fut transféré, l'an 1378, à l'Archevêché de Sens.

XLVIII. Pierre d'Orgemont, Prévôt de la Cathédrale d'Angers, devint, en 1384, Evêque de Paris, où il mourut l'an 1409.

XLIX. Jean Tabary, Médecin de Charles V, Roi de France, mourut l'an 1403.

L. Matthieu Renaud, natif de Ba-paume, Confesseur de Charles VI, Roi de France : il mourut l'an 1414.

LI. Louis de Luxembourg, devint,

EVÊQUES
DE TÉ-
ROUANE.

en 1436, Archevêque de Rouen, Cardinal en 1439, & Chancelier de Henri VI, Roi d'Angleterre, qui le fit aussi Evêque d'Ely. Il mourut en 1444.

LII. Jean le Jeune, auparavant Evêque de Conserans & d'Amiens, ensuite Cardinal l'an 1439, & Evêque de Mâcon. Il mourut en 1451.

LIII. David de Bourgogne, fils naturel de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, devint, l'an 1456, Evêque d'Utrecht.

LIV. Henri de Lorraine, Comte de Vaudemont, résigna l'Evêché de Térouane l'an 1485, retenant celui de Metz, où il mourut l'an 1505.

Guillaume de Clugny, Bourguignon, Chanoine de Liege, Prévôt de Béthune, & frere de Ferry, Cardinal & Evêque de Tournay, avoit été nommé Coadjuteur de Térouane; mais en 1477, il fut arrêté par ceux de Gand avec le Chancelier Hugonet, étant accusés d'avoir donné au Duc Charles-le-Hardi de mauvais conseils au préjudice du Pays. Hugonet y perdit la tête sur un échafaud, & Clugny courut grand risque de sa vie. Il se retira ensuite, auprès du Roi Louis XI, qui lui donna l'Evêché de Poitiers; il mourut en 1480.

LV. Antoine de Croy, mourut dans la Terre-Sainte l'an 1495.

ÉVÊQUES
DE TÉ-
ROUANE.

LVI. Philippe de Luxembourg, Cardinal & Evêque du Mans & de Téro-
uane, devint Evêque d'Arras l'an 1512.

LVII. François de Melun, Prévôt de Saint-Omer & de Lille, obtint l'E-
vêché de Téro-
uane l'an 1512, par per-
mutation avec Philippe de Luxembourg.

LVIII. Jean de Lorraine, Cardinal & Administrateur de quatorze Evêchés; favoir, Téro-
uane, Toul, Narbonne, Verdun, Luçon, Valence, Rheims, Lyon, Alby, Die, Mâcon, Nantes, Agen & Metz, mourut l'an 1550.

LIX. Philippe de la Chambre, au-
paravant Moine & Abbé de Corbie, Evêque de Téro-
uane l'an 1530, Car-
dinal & Evêque de Bellay. Il décéda l'an 1550.

LX. François de Crequy, Abbé de Selincourt, mourut l'an 1552.

LXI. Antoine de Crequy ne fut que nommé à cet Evêché; car en 1553, Téro-
uane fut prise & détruite par les troupes de l'Empereur Charles-Quint. Ce Prélat devint ensuite Evêque de Nantes & d'Amiens, & Cardinal; & mourut l'an 1574.

ÉVÊQUES
DE TÉ-
ROUANE.

LXII. Guillaume de Poitiers, Chanoine & Archidiacre de Liege, Prévôt de Saint-Omer, & Conseiller de l'Empereur Charles-Quint, fut nommé ensuite par Sa Maj. Imp. à cet Evêché; mais sa nomination n'eut point d'effet, & il fut nommé, l'an 1560, à l'Evêché de Saint-Omer.

On peut voir par ce Catalogue, que l'Eglise de Térouane a été autrefois très-illustre, puisqu'outre un grand nombre de saints Evêques qui l'ont gouvernée, elle a produit encore le Pape Clément VII, & huit Cardinaux.

L'Eglise Cathédrale de Térouane, dédiée à Notre-Dame, a été très-belle & magnifique, comme l'on en peut juger par le plan qu'on en a conservé. Il y avoit un Chapitre composé de trente-cinq Chanoines, avec un Doyen, deux Archidiacres, l'un d'Artois, & l'autre de la Flandre; un Chantre, un Trésorier, un Ecolâtre & un Pénitencier; outre deux Eglises Paroissiales, l'une de Saint-Martin-au-Mont, l'autre de Saint-Nicolas; & deux Couvents, l'un de Sœurs Grises de saint François, & l'autre de Dominicaines, qui sont maintenant à Saint-Omer.



Kerroya Sculpit Brax

Cette Ville étoit d'une si grande importance, qu'elle fut l'objet de la guerre entre l'Empereur Charles-Quint & les Rois de France, François I & Henri II; le dernier s'en rendit le maître en 1544. L'Empereur y envoya, en 1553, une armée, sous les ordres de Ponthus de Lalain, Seigneur de Bugnicourt. Le siège fut commencé le 13 Avril, & la Ville fut prise d'assaut le 20 Juin, après que ses remparts eurent été mis en poudre par cent quarante-deux mille coups de canon. André de Montalambert, qui y commandoit, ayant voulu attendre les dernières extrémités, fut tué sur la brèche, & sa garnison passée au fil de l'épée. L'Empereur la fit raser ensuite, & il n'en reste aujourd'hui que de foibles vestiges, qu'on nomme *le Mont de Térouane*.

TÉROUANE.

C'est ainsi qu'une Ville, si célèbre autrefois, fut détruite, selon le Chronographe, DE LETI MORINI, & son Evêché fut partagé peu après entre les nouveaux Evêchés d'Ypres, de St. Omer & de Boulogne.

La Régale de Térouane porte le titre de Comté; c'est un Amortissement Royal ressortissant du Conseil d'Artois,

TEROUA-
NE.

& sa Jurisdiction s'étend sur quarante-trois Villages, dont la plupart sont soumis à l'Evêché de Boulogne, ainsi que la Ville de Térouane. Pour cette raison, on a trouvé à propos d'ajouter ici la suite de ces Evêques.

I. Claude-André Dormy, fut sacré le premier Evêque de Boulogne l'an 1566, & décéda vers l'an 1595.

II. Claude Dormy, neveu du précédent, Religieux de l'Ordre de Cluny, & Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, fut sacré l'an 1600, & mourut en 1626.

III. Victor Bouteillier, Chanoine de Paris, Abbé de Saint-Vulmer de Boulogne & d'Aigue-vive, fut sacré l'an 1628; deux ans après, il devint Coadjuteur de l'Archevêque de Tours.

IV. Jean Dolce, fut sacré l'an 1633. Il étoit aussi Abbé de Braine, de Saint-Vincent-du-Luc, & de Buffières. En 1643, il devint Evêque de Bayonne, sa patrie, où il mourut en 1681.

V. François Perrochel, Abbé de Saint-Crepin à Soissons, fut sacré l'an 1643, quitta l'Evêché en 1675, & mourut en 1682, âgé de 80 ans.

VI. Nicolas l'Advocat-Billiad, Chanoine & Vicaire-Général de Paris, Abbé d'Homblieres, &c. sacré l'an 1677, mort le 11 Avril 1681.

ÉVÊQUES
DE BOU-
LOGNE.

VII. Claude le Tonnelier de Breteuil, Prieur de Val-Dieu & de Roche-Guyon, fut sacré l'an 1682, & mourut le 8 Janvier 1698.

Antoine Girard de Labournac, Chanoine de Tours, nommé par le Roi à l'Evêché de Boulogne, obtint peu après celui de Poitiers, où il mourut l'an 1702.

VIII. Pierre de Langle, Abbé de Saint-Loup, Agent-Général du Clergé, sacré l'an 1698; ce fut un des Evêques Appellants de la Constitution *Unigenitus*; il mourut fort âgé le 12 Avril 1724.

IX. Jean-Marie Henriau, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, sacré l'an 1724, étoit aussi Abbé de Bardoue & de Valloires. Il décéda le 25 Janvier 1738.

X. Augustin-César de Hervilly de Devisse, Prévôt de l'Eglise de Saint-Pierre à Lille, fut sacré en Septembre 1738, & devint aussi Abbé de Valloires: il est mort le 11 Octobre 1742.

ÉVÊQUES
DE BOU-
LOGNE.

XI. François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, Grand-Vicaire de Boulogne, fut sacré à Amiens le Septembre 1743.

Au voisinage de Téroouane, sur la Lis, & sous le Diocèse de Saint-Omer, il y a l'Abbaye de Saint-Augustin, de l'Ordre de Prémontré, fondée en 1163, par Milon, Evêque de cette Ville, qui s'y fit Religieux.

On y voyoit autrefois une belle Abbaye de Bénédictins, dite Saint-Jean-au-Mont, fondée vers l'an 686, par Thierry, Roi de France, en expiation de ce qu'il avoit fait assassiner saint Léger, Evêque d'Autun. Cette Abbaye ayant été détruite, en 1553, par les guerres, les Religieux s'établirent à Bailleul, & de là à Ypres, l'an 1608.

A deux lieues des ruines de Téroouane, il y a le Bourg de Renty, portant le titre de Marquisat, qui est entré dans la Maison d'Egmont, par le mariage de Marie-Ferdinandine de Croy, fille de Charles-Philippe de Croy, Marquis de Renty. Son Château est assez fort, & célèbre dans l'histoire, par la bataille qui se donna dans ses environs en 1554,

où François, Duc de Guise, qui commandoit l'avant-garde de l'armée de Henri II, Roi de France, défit une partie de celle de l'Empereur Charles-Quint, qui marchoit en personne au secours de Renty. Il y a dans ce Bourg les Eglises de Saint-Pierre, de St. Martin, de Saint-Vaast, & le Prieuré de Saint-Bertulphe, dépendant de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer.

TÉROUANE.

Il y a à trois lieues de Térouane, vers les confins du Boulonnois, le Bourg de Fauquemberg, qui porte le titre de Comté, appartenant à la Maison de Ligne. Son Eglise Collégiale est dédiée à Notre-Dame, ayant un Doyen & dix Chanoines; il y a aussi un Couvent de Récollets. Cette Place est du Diocèse de Boulogne. *

* Les Armes de la Ville de Térouane sont d'azur à la gerbe d'avoine d'or, liée de même. Elles sont parlantes selon l'étimologie du nom de Térouane, que les Auteurs dérivent du Latin, *Terra Avena*, à cause que le Pays a été de tout temps fort fertile en avoines.

Les Armes du Comté de Térouane sont d'argent à la tête de more de sable, liée de gueules au chef d'azur, semé de fleurs de lis d'or.